



Mémoire et Patrimoine de Les Marches

Bulletin n° 31, novembre 2024



Les fêtes au village

Kermesse

Aquadeuchs

Fête foraine

Spectacle nautique et aérien

Bal

Organisé par le Comité des Fêtes.

Election Miss St André

MAJORETTES

Feu d'artifice



ASSOCIATION MÉMOIRE ET
PATRIMOINE DE LES MARCHES



Présentation

L'association « Mémoire et Patrimoine de Les Marches », fondée en juin 2006, s'active depuis lors à réaliser ses objectifs : l'étude, la valorisation et la sauvegarde du patrimoine de la communauté de Les Marches dans toute sa diversité.

N° d'association : 0732015849

Pour plus d'informations :

Ghislain GARLATTI

Président de l'association

06 88 72 87 77

<https://associationmpm73.blogspot.com/>

memoire.patrimoine@gmail.com

<http://patrimoinelesmarches.toile-libre.org/>

Adhésions :

10 euros (individuelle pour l'année civile en cours)

5 euros (étudiants et demandeurs d'emploi)

Le Bulletin de « Mémoire et Patrimoine de Les Marches » présente à ses lecteurs le travail des différents groupes au sein de l'association, ainsi que des récits en rapport direct avec Les Marches. Le premier numéro de ce périodique est paru en mai 2007.

Toute personne qui souhaite publier un article dans le Bulletin doit soumettre son texte et les illustrations l'accompagnant à la lecture du comité de lecture.

Les articles parus et les opinions exprimées n'engagent que leurs auteurs.

La rédaction

Directeur de publication :

Ghislain GARLATTI

Comité de lecture :

Jeannine DUPOUX-PEYSSON

Maya JOSSEROND

Noëlle MERLET-DASSÉ

Conception: par nos soins

Dépôt légal BNF: novembre 2015

BNF : N° ISSN : 2491-3278

Diffusion : vous trouverez ce Bulletin chez les commerçants locaux, à l'occasion des manifestations que l'association organise et auxquelles elle est invitée, à la Médiathèque de Chambéry, aux Archives Départementales de la Savoie, à la BNF, à la librairie AMALIVRE à Paris.

Impression : Entreprise Marc de Murcia – 38 Pontcharra
Bulletin gratuit, 250 exemplaires

ÉDITO

Chères lectrices, chers lecteurs,

L'été en Savoie a été riche en cérémonies commémoratives du 80^e anniversaire de la libération de notre territoire. Notre village des Marches, fin août 1944, redécouvre la joie, l'espérance et l'assurance en des lendemains meilleurs.

Notre communauté ne doit pas oublier ceux qui, à travers l'histoire, ont donné leur vie pour la liberté. C'est pour cette raison que notre association a cherché et sorti de l'oubli les Marcherous tombés au combat lors de ces 200 dernières années. Certains n'ont toujours pas leur nom inscrit auprès du monument aux Morts. Pour y remédier, nous invitons chacun à participer au financement d'une plaque commémorative en leur honneur soit par don direct (voir modalités page 48) soit en achetant le livre "L'impôt du sang", qui retrace leur histoire (cet ouvrage est disponible auprès de l'association).

Dans l'attente d'une grande cérémonie en leur mémoire, nous pouvons avec plaisir découvrir ensemble dans ce bulletin les derniers travaux de nos groupes de recherche.

Bonne lecture !

Ghislain GARLATTI
Président de l'association

SOMMAIRE

P. 3 – Histoire :

Deux curés savoyards par monts et par vaux à la suite d'Aimon Ier de Chissé en l'an 1399

P. 22 – Travaux de recherche :

Les familles KORNGOLD des Abymes des Marches

P. 26 - Le saviez-vous ?

Epice, épice, épicier ... qu'èsaquo ?

P. 28 - Intermède patoisant :

La mèsà d'la plôzha. - La messe de la pluie.

P. 33 – Généalogie/Iconographie :

Les fêtes au village

P. 46 – Vie associative 2024

P. 48 - Souscription

HISTOIRE



Deux curés savoyards par monts et par vaux à la suite d'Aimon I^{er} de Chissé en l'an 1399

L'histoire médiévale de la paroisse des Marches est particulièrement riche et documentée. Deux curés ont attiré notre attention, l'un des Marches, l'autre de Montmélian. Il s'agit respectivement de Jacques Saver et de Pierre Firmin que nous trouvons en l'année 1399 dans l'entourage d'Aimon I^{er} de Chissé, évêque de Grenoble. Celui-ci entreprend alors la première phase d'une grande visite pastorale qui s'étendra de 1399 à 1414. L'ensemble des paroisses du diocèse seront visitées, soit 301 paroisses et foyers de vie religieuse, pour un territoire d'environ 4650 km².

Le prélat accompagné de sa suite, sa *familia*, débute son périple par la collégiale Saint-André à Grenoble, le 21 avril 1399, et le poursuit quelques jours plus tard par la rive droite de la vallée du Grésivaudan relevant de l'archiprêtré de Viennois. Il parcourt successivement le décanat de Savoie, le nord et l'ouest de l'archiprêtré de Viennois et enfin, sur le retour, celui d'outre Drac. Ce premier temps est interrompu le 26 juin 1399, pour se poursuivre de manière discontinue du 12 au 30 octobre suivant, pour l'essentiel dans l'archiprêtré d'outre Drac. Au total, il aura inspecté 155 églises et prieurés en 63 jours, soit 2 à 3 lieux par jour. L'évêque ne reviendra pas dans le décanat de Savoie au cours des tournées de visites suivantes.

Après une présentation d'Aimon I^{er} au sein de la maison de Chissé, nous aborderons l'autorité épiscopale et les enjeux politiques implicites dans le décanat de Savoie (I). Nous ferons ensuite la connaissance des deux curés savoyards et présenterons leurs fonctions auprès de l'évêque, au regard des éléments dont nous disposons (II). La restitution, sous la forme d'une carte, de l'itinéraire emprunté au printemps 1399, sera enfin l'occasion d'en brosser quelques traits, notamment en Savoie, et d'évaluer la participation du curé des Marches (III). Nous n'aborderons ici ni l'objet des visites pastorales, ni l'esprit de réforme qu'insuffle l'Église catholique au cours de son histoire, sujets que nous avons développés dans les deux derniers bulletins¹.

1. Aimon I^{er} de Chissé, évêque de Grenoble

1.1. Ses origines savoyardes

Fils de Girard de Chissé, trésorier général de Savoie, Aimon I^{er} de Chissé est né vers le milieu du XIV^e siècle. Il est prieur de Megève lorsqu'il est élu évêque de Grenoble par le chapitre Notre-Dame de Grenoble, élection confirmée par l'antipape Clément VII le 19 janvier 1388. Il fonde en 1389, à la « demande des paroissiens et de la communauté de Sallanches », selon la formule consacrée, la collégiale Saint-Jacques de Sallanches, lieu de sépulture de ses ancêtres. Évêque réformateur, il s'acquitte lui-même de la très grande majorité des visites des églises, prieurés et hôpitaux de son diocèse, tout comme son homologue de Genève, Jean de Bertrant. C'est un prélat plus prompt à protéger les intérêts temporels de

¹ Voir *Bulletin de l'association Mémoire et Patrimoine de Les Marches*, n°29, 2022, p. 3-31 et n°30, 2023, p. 17-41.

l'évêché qu'à participer aux débats du temps, un administrateur plus qu'un contemplatif. Il occupe durant 39 ans le siège épiscopal de Grenoble, jusqu'à son décès en 1427.

Aimon I^{er} s'inscrit dans une véritable dynastie épiscopale issue du Faucigny, territoire enclavé dans les terres savoyardes et possédé par les dauphins de Viennois jusqu'au traité de 1355. Il appartient à une famille puissante, nombreuse, influente non seulement en Faucigny, mais aussi dans le Chablais, la région de Genève, la vallée d'Aoste et la Bourgogne. Leur pouvoir s'étend également en Dauphiné : Ennemond de Chissé est l'un des membres du conseil nommé par le dauphin Humbert II (1312-1355) pour administrer le Dauphiné pendant son expédition en Terre-Sainte. Aimon I^{er} et ses parents ont gravi les premiers échelons ecclésiastiques essentiellement dans le diocèse de Genève, avant de s'implanter durablement à l'évêché de Grenoble.



Armoiries de la famille de Chissé

Extrait de l'armorial et nobiliaire de l'ancien duché de Savoie, par E. Amédée de Foras

Aimon I^{er} succède ainsi à Jean de Chissé² (1337-1350), Rodolphe de Chissé³ (1350-1380) et François de Conzié⁴ (1380-1388). Comme ses deux prédécesseurs immédiats, il appartient sans contestation possible à la *familia* de l'antipape Clément VII (Robert de Genève). Celui-ci, de la lignée des comtes de Genève, est à l'origine du Grand Schisme en occident. La dynastie prend fin avec Aimon II de Chissé (1427-1450).

La stabilité de leur épiscopat, l'attention accordée à leur mission et de bonnes relations avec le Saint-Siège ont contribué à l'édification de cette dynastie. Sans mener une vie austère ni excéder en luxe, ils tiennent le rang que leur impose leur titre.

1.2. Un clan familial

Les prélats maintiennent des liens familiaux et d'intérêts avec le Faucigny sur plusieurs plans : la religion, les communications (porteurs de missives), l'emploi de représentants Sallanchards, l'approvisionnement aux foires de Genève (toiles et draps, épicerie, produits médicaux, etc.). La présence de parents à leur service, bénéficiant de largesses et de bienveillance, s'accroît sous Aimon I^{er}. Le diocèse compte alors près d'une trentaine de membres de la maison de Chissé, dont une vingtaine figurent dans l'entourage de l'évêque. Tous bénéficient de la position d'Aimon I^{er} (official, courrier, maître de l'hôtel épiscopal, bénéficiaire, chanoine prébendé⁵...). Parmi ces auxiliaires nous distinguons les *scutiferri*⁶ qui suivent l'évêque dans les visites pastorales, et forment une escorte de nobles dont l'activité régulière reste imprécise. Des missions de routine leur sont probablement confiées. Le fort

² Jean de Chissé est également conseiller du dauphin Humbert II.

³ Le 5 avril 1381, Rodolphe (Raoul) de Chissé devient archevêque de Tarentaise. Il est assassiné « avec tout son monde » dans son château de Saint-Jacques à la fin de l'année 1385.

⁴ François de Conzié est le neveu de Rodolphe de Chissé et le cousin d'Aimon I^{er} de Chissé. Il a plutôt suivi une carrière bénéficiaire. Camérier de Clément VII de 1383 à 1431, il obtient l'archevêché d'Arles (1388-1390). Il occupe successivement les archevêchés de Toulouse (1390-1391) et de Narbonne (1391).

⁵ Prébende : revenu ecclésiastique attaché à un canonicat, bénéfice d'un chanoine.

⁶ *Scutiferri* : littéralement ceux qui portent les écus, que l'on traduit ordinairement par le terme « écuyer », appartiennent à l'entourage immédiat de l'évêque.

degré de parenté et de proximité de l'évêque reste la tendance générale conformément au fonctionnement d'une famille noble.

1.3. L'autorité épiscopale dans le décanat de Savoie

Le décanat de Savoie, dont le siège est établi à Saint-André jusqu'à la chute du mont Granier (1248), puis à Montagnole, est uni en 1257 à la mense épiscopale⁷, puis à l'évêché de Grenoble par la bulle papale du 6 octobre 1343. Les évêques en perçoivent les revenus, exercent la justice ecclésiastique ordinaire et portent désormais eux-mêmes le titre de doyen du décanat de Savoie. Les élites ecclésiastiques et laïques locales supportent mal cette situation. Nous avons vu que, aux Marches⁸ notamment, les évêques font valoir leurs droits pour la perception de dîmes⁹, en particulier en 1384 et 1385. Hugues II Bertrand de Montmélian, qui prétend lui aussi à des dîmes, est débouté au conseil résident de Chambéry. À Grenoble, le chapitre cathédral conteste l'union du doyenné à la mense épiscopale, car depuis 1256 les doyens étaient choisis dans leurs rangs. Ce conflit s'éteint en 1401, en faveur des évêques, après l'arbitrage définitif de François de Conzié.

C'est dans ce contexte qu'Aimon I^{er} de Chissé, aussitôt élu, consulte en 1388 Clément VII, pour savoir si l'union du décanat expire par la translation de son prédécesseur à un autre siège. Le pape, par bulle du 23 mars, répond qu'il incorpore et unit de nouveau, à perpétuité, le décanat de Savoie à la mense épiscopale de Grenoble, avec tous ses droits et dépendances. L'union n'est pas personnelle mais institutionnelle.



*Portrait de Clément VII
(Source : Palais des Papes, Avignon)*

Après le traité de Paris en 1355, les relations entre le Royaume de France et les États de Savoie sont fluctuantes, mais le plus souvent bonnes. Les relations diplomatiques entre Dauphiné et Savoie sont complexes en raison de leurs tendances expansionnistes, leurs frontières imbriquées, leurs querelles bien enracinées aux portées considérables. Le politique impacte le pouvoir de l'évêque.

Les soixante-six églises du décanat de Savoie représentent un peu plus du cinquième des églises du diocèse. Son clergé est relativement favorisé. Le revenu cumulé des prieurés est équivalent à celui des prieurés du décanat de Grenoble. La valeur estimée des bénéfices curiaux est supérieure à la moyenne du diocèse. Néanmoins, l'aisance du clergé reste relative, la situation étant contrastée d'une paroisse à l'autre. À la fin du XV^e siècle, les revenus annuels du prieuré de Saint-Jeoire, dépendance de Saint-Martin-de-Miséré, sont les plus élevés du diocèse de Grenoble. Les prieurés du Bourget, de La Motte et de Thoiry, étroitement liés, font également partie des plus importants. Ainsi, au vu de ses capacités matérielles, le décanat de Savoie est le second du diocèse après celui de Grenoble.

Le prieuré (ou collégiale) de Saint-Martin-de-Miséré¹⁰, communauté de chanoines réguliers s'appuyant sur la règle de saint Augustin, est fondé vers 1100 par l'évêque Hugues de Châteauneuf (1080-1132). Cette création s'inscrit alors dans le cadre d'une politique réformatrice de restitution, par la négociation, des biens épiscopaux usurpés. La communauté essaime au XIII^e siècle principalement en

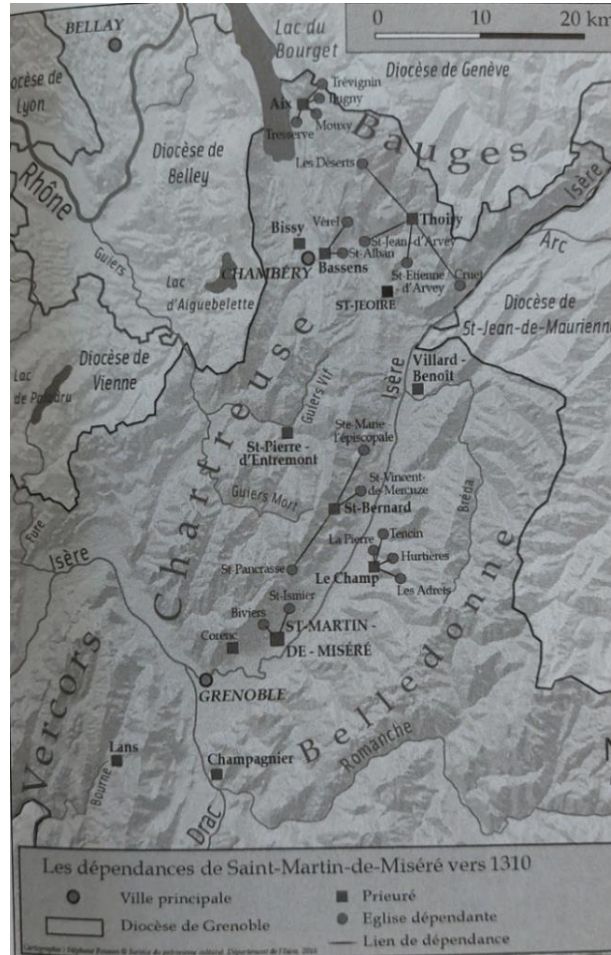
⁷ Mense épiscopale : la portion assignée à l'évêque dans le partage des biens entre lui et son église.

⁸ *Bulletin de l'association Mémoire et Patrimoine de Les Marches*, n°30, 2023, p. 18.

⁹ Dîme : impôt sur les récoltes, prélevé par l'Église.

¹⁰ Le prieuré est situé à Montbonnot-Saint-Martin.

Grésivaudan et dans le décanat de Savoie¹¹. Ces dépendances, ont participé à l'enracinement épiscopal dans un contexte de conflit permanent entre le comte et le dauphin. Elles offrent aussi à l'évêque la possibilité d'être hébergé en sécurité. Au début du XIV^e siècle, la moitié des dépendances sont tenues par la famille dauphinoise de Royn, parents proches de l'évêque Guillaume IV de Royn (1302-1337) prédécesseur des évêques de la maison de Chissé. En 1393, suite à une crise morale et plus probablement politique, le prieuré est uni à la prévôté de Saint-Nicolas et de Saint-Bernard de Montjoux (Grand-Saint-Bernard) par Clément VII.



Les dépendances de Saint-Martin-de-Miséré vers 1310, carte de Noëlle Deflou-Leca

A la fin du XIII^e siècle l'implantation des prieurés est de plus en plus resserrée en Grésivaudan et en Combe de Savoie. Doit-on considérer, comme le suggère Anne Lemonde, une certaine spécialisation de Saint-Martin-de-Miséré ès-affaires savoyardes ? Outre ses missions pastorales, l'ordre dauphinois semble tenir un rôle diplomatique discret de première importance jusqu'au traité de paix de Paris en 1355.

En temps de négociations, les prieurs de l'ordre¹², arbitres partisans mais acceptables pour les Savoyards, ont été en première ligne. Le traité de paix du 10 juin 1314 entre Jean II de Viennois et Amédée V est par exemple signé dans l'église prieurale de Villard-Benoît. À la fin du XV^e siècle, bien que juridiquement lié à l'évêché de Grenoble, il devient un ordre savoyard, jusqu'à sa désunion en 1507. Il est une ultime manifestation de l'autonomie de l'évêque vis-à-vis du roi-dauphin et la force de réseaux aristocratiques structurés.

¹¹ Les dépendances du prieuré situées en décanat de Savoie vers 1310 sont les prieurés d'Aix, Bassens, Bissy, Saint-Pierre-d'Entremont, Saint-Jeoire, Thoiry, et les églises de Cruet, Les déserts, Mouxy, Pugny, Saint-Alban, Saint-Etienne d'Arvey, Saint-Jean-d'Arvey, Tréserve, Vérel.

¹² Un petit nombre de familles aristocratiques accède aux affaires à Saint-Martin-de-Miséré (Arces, Grolée, Seyssel, Royn, Briançon).

L'évêché de Grenoble dispose par ailleurs à Curienne d'une tour, ou maison-forte, où l'official forain tient ses assises. Le décanat de Savoie est le deuxième pôle d'implantation de l'évêché. Il perçoit là des revenus afferchés (1950 florins par an), des dîmes (et droit de patronage) dans une quinzaine de paroisses, ainsi que des droits de justice liés à l'activité de l'officialité. La présence fréquente d'Aimon I^{er} à Chambéry est l'occasion d'exercer par lui-même un contrôle et d'affirmer son autorité.

2. Deux curés savoyards au service d'Aimon I^{er}

Selon Pierrette Paravy, Jacques Saver et Pierre Firmin ont été mandatés par l'évêque de Grenoble dans le cadre de missions restreintes, celles de commissaires délégués. Ils auraient été désignés pour inspecter les paroisses écartées du décanat de Savoie, des archiprêtres de Viennois et d'Outre-Drac. Quant à l'abbé Trépier, celui-ci voit en Pierre Firmin un homme de grand mérite à qui l'évêque de Grenoble confie souvent en Savoie des missions importantes. Qu'en est-il plus précisément ?

Les commissaires délégués sont apparus pour la première fois dans le diocèse de Grenoble au XIV^e siècle, en 1354, un an après que le pape d'Avignon, Innocent VI, ait accordé aux archevêques et évêques de Vienne, Grenoble et Valence-Die l'autorisation d'y avoir recours. Sous l'épiscopat de Rodolphe de Chissé, le frère Jean de Vaulnaveys visite ainsi 39 églises en moins d'un mois, dont la cure de Murs et son annexe, l'église de Myans, le 21 février 1356. Le curé de La Thuile procède à son tour vers 1378 à une enquête dont il ne subsiste les procès-verbaux que pour 9 localités. La mission de Pierre Firmin et Jacques Saver, contrairement aux visites précédentes précitées, n'est pas autonome mais s'insère dans la visite pastorale de leur évêque.

La fonction de commissaire délégué consiste en priorité à établir le diagnostic d'une paroisse, après avoir examiné les lieux et contrôlé le respect de la discipline ecclésiastique. Le curé et les paroissiens sont questionnés et l'on s'attache à resserrer les liens avec l'évêché. Là s'arrête toutefois la délégation des pouvoirs épiscopaux : la visite est allégée de l'exercice des prérogatives propres à l'évêque que sont l'ordination, la confirmation¹³, le jugement des cas réservés.

2.1. Les fonctions de Pierre Firmin

- **Curé d'Arbin et de Montmélian**

Pierre Firmin, docteur en droit, chapelain¹⁴, est le secrétaire de l'évêque et son procureur. Il est curé d'Arbin et de Montmélian. Les universités proches, où il a pu être formé, sont celles de Grenoble, au fonctionnement plutôt sporadique, et celle d'Avignon.

L'église paroissiale de Saint-Véran d'Arbin et celle de Notre-Dame de Montmélian sont alors unies sous la dépendance du prieuré de Saint-Nicolas d'Arbin¹⁵ et le curé fixé à Arbin. Pierre Firmin y est cité en 1399 et en 1401.



Arbin et son prieuré, extrait de « Veüe de Mont Melian du costé de la Perouse », Paris chez le sieur de Fer, 1691

¹³ Confirmation : sacrement administré par l'évêque seul (ou délégation exceptionnelle) qui consiste en une imposition des mains, une onction du chrême (huile consacrée) et un soufflet symbolique, en vue de confirmer le chrétien dans la grâce et la foi reçues au baptême. Il marque selon les époques le passage à l'âge de raison ou à l'âge d'adulte.

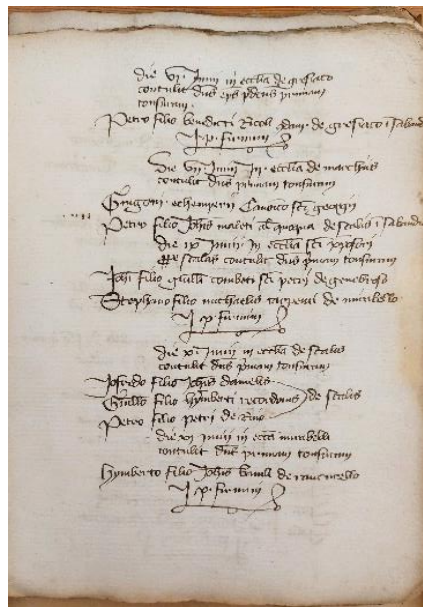
¹⁴ Chapelain : prêtre qui dessert une chapelle. Bénéficiaire titulaire d'une chapelle.

¹⁵ Le prieuré, fondé en 1011, relève de l'abbaye de Savigny affiliée à Cluny, puis à Cîteaux. En 1467, il est uni au chapitre de la Sainte-Chapelle de Chambéry.

Vers 1370, le prieuré est dans un état de délabrement tel qu'il est dit paraître davantage une écurie ou un lieu de vente de bétails qu'un lieu dédié au service de Dieu. Selon l'abbé Trépier, nous devons peut-être à Pierre Firmin sa prompte amélioration car en 1399 il est trouvé en assez bon état. Avant la fin du XV^e siècle, les paroissiens cessent de fréquenter leur église paroissiale de Saint-Véran pour y préférer l'église prieurale de Saint-Nicolas. Il est peu probable que les fonctions de Pierre Firmin auprès d'Aimon I^{er} aient autorisé sa résidence permanente à Arbin. Il s'agit probablement d'un curé non-résident ayant délégué la charge quotidienne de la paroisse à un vicaire.

• Examineur des candidats à l'ordination et à la première tonsure

Aimon I^{er} a toute confiance en Pierre Firmin et en ses compétences. Ainsi, de 1397 à 1408, il le commissionne pour examiner tous les candidats à la prêtrise en vue de leur ordination sacerdotale. Pour ce faire, il les interroge sur leurs connaissances liturgiques, bien souvent limitées, qu'ils ont pu acquérir dans les écoles essentiellement rattachées aux monastères. Les premiers séminaires seront créés ultérieurement. Il n'est pas rare de voir des promus percevoir des bénéfices ecclésiastiques avant même d'avoir reçu les ordres. À l'issue de chaque cérémonie, Pierre Firmin enregistre chacun des récipiendaires sur le *Registrum ordinum et primarum tonsurarum*¹⁶ (nom et filiation, degré ecclésiastique, lieu d'origine), puis appose sa signature.



Extrait du registre des ordinations et premières tonsures (1397-1408), église des Marches
(Source : ADI, cote 4 G 297)

Au cours de la visite pastorale de l'année 1399, Pierre Firmin interroge 156 candidats à la première tonsure. C'est ainsi lui qui examine le 7 juin 1399 les 3 candidats auxquels l'évêque confère la première tonsure dans l'église des Marches¹⁷ : Guigues Echempier, chanoine de Saint-Georges¹⁸, c'est-à-dire du prieuré de Saint-Jeoire, Pierre, fils de Jean Malet, et « un autre » des Échelles en Savoie.

• Procureur de l'évêque

En 1394, Aimon I^{er} participe, à Paris, à une assemblée des prélats du royaume réunie pour tenter de résoudre le Grand Schisme qui divise l'Église d'Occident depuis 16 ans. Mais lorsqu'en mai 1398 les prélats sont à nouveau réunis, à la demande du roi, sur cette même question, Aimon I^{er} se fait représenter par Pierre Firmin. À cette occasion est votée la « soustraction d'obédience », selon les termes de l'ordonnance de Charles VI du 27 juillet 1398. Il s'agit d'une nouvelle politique religieuse, engagée après consultation du clergé, par laquelle la France reprend sa liberté vis-à-vis de la papauté d'Avignon, alors qu'elle l'a toujours soutenue face à Rome. Elle se résout à faire l'expérience provisoire d'une Église

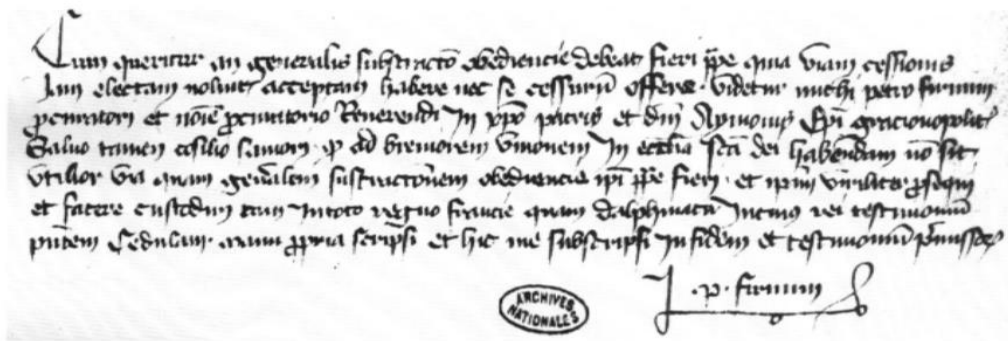
¹⁶ Registre des ordinations et premières tonsures.

¹⁷ L'église est alors située à l'emplacement de la chapelle du cimetière, dont le chœur a peut-être été conservé.

¹⁸ *Prioratus sancti Georgii*. Le prieuré de Saint-Jeoire est une collégiale, elle dispose d'un collège de chanoines.

française sans pape, espérant entraîner les autres pays européens à obtenir l'abdication des deux pontifes concurrents¹⁹.

Après une joute oratoire entre les tenants de la soustraction et les défenseurs de l'antipape Benoît XIII (1394-1429), chaque participant de l'assemblée est auditionné et invité à exprimer individuellement son opinion, sans crainte de représailles, sous la protection du roi de France, Charles VI (1368-1422) alors représenté par les princes de sang. Pierre Firmin vote, au nom du prélat, un retrait général d'obédience²⁰, c'est-à-dire le refus pur et simple d'obéissance à quelque pape que ce soit. La cédula²¹ écrite de sa main a été conservée aux Archives Nationales. Tous s'en retournent ensuite dans leur diocèse faire l'apprentissage de leur autonomie. Cette politique se soldera par un échec.



Cédula de la soustraction d'obédience en 1398 de Pierre Firmin
(Source : Archives Nationales, cote J518, fol. 477v-478, n°388)

La décision d'Aimon I^{er} de se faire représenter ne semble pas en rapport avec la position de François de Conzié son parent et prédécesseur à l'évêché de Grenoble devenu camérier du pape avignonnais. Ce dernier a adhéré à la soustraction d'obédience et rompra avec Benoît XIII en 1407. Nombre d'ecclésiastiques ont mandaté leur procureur à cette occasion.



Portrait de Benoît XIII
(Source : Palais des Papes, Avignon)

• Secrétaire de l'évêque

La fonction d'un secrétaire épiscopal est à la fois celle d'un scribe, au besoin d'un notaire, voire il peut prendre en charge quelques versements au compte de l'hôtel de l'évêché dans le cadre de la gestion de la maison.

Outre le registre des ordinations et premières tonsures tenu par Pierre Firmin de 1397 à 1408, plusieurs documents sont attribués à Pierre Firmin. Des notes manuscrites prises en chemin lors de la visite de 1403, deux mises au net et une note d'ordination annulée²² témoignent ainsi de sa fonction de secrétaire. Les procès-verbaux dressés lors des visites pastorales n'ont pas vocation à être diffusés. Un

¹⁹ Les papes de Rome pour la période qui nous intéresse sont successivement Boniface IX (1389-1404), Innocent VII (1404-1406) et Grégoire XII (1406-1415).

²⁰ « habendam non sit utilior via quam generalem sustractionem obediencie ipsi pape fieri.. »

²¹ Une cédula : petit morceau de papier où l'on écrivait quelque chose pour servir de mémoire. Ici il s'agit d'un billet de vote.

²² Canceller : casser un acte en le raturant.

premier brouillon est rédigé à partir d'un compte rendu manuscrit du secrétaire, suivi d'une mise au net et de la réalisation d'une copie.

Deux registres de la visite pastorale de 1399 sont ainsi conservés aux Archives Départementales de l'Isère. Les procès-verbaux de plusieurs visites, en particulier celui du 4 juin 1399 pour la paroisse d'Arbin-Montmélian²³, témoignent de la mise au net des notes manuscrites de Pierre Firmin par un scribe. Il en est de même, à plusieurs reprises, en octobre 1399.

- **Commissaire délégué**

La fonction de commissaire délégué attribuée à Pierre Firmin ne doit ainsi pas être surestimée par rapport à ses autres fonctions, mais plutôt considérée à la marge. Il n'intervient que lors de six visites.

Trois se font au printemps. Le 9 mai, à Sainte-Marie-d'Alloix, Pierre Firmin semble jouer un rôle de superviseur de Jacques Saver, qui par la suite apparaît autonome. Le 14 mai, alors que l'évêque est occupé au prieuré d'Aix, Pierre Firmin visite l'église de Saint-Hippolyte d'Aix et la chapelle annexée. Il se rend ensuite à Pugny²⁴, pendant que l'évêque est à Moux. Moins de 5 km séparent les deux hommes. La présence de Pierre Firmin, plutôt que celle de Jacques Saver, pourrait souligner ici le traitement particulier du prélat pour les dépendances de Saint-Martin-de-Misériel situées autour d'Aix. Seule l'église de Trévinin n'est pas visitée, pour être située dans le diocèse de Genève.



Prieuré de Saint-Martin-de-Misériel (source : M. Josserond)

Trois autres ont lieu à l'automne, le 30 octobre, dernier jour de la visite pastorale pour l'année 1399, l'évêque se rend à Saint-Barthélemy²⁵, puis à Lanchâtre. Pierre Firmin, quant à lui, visite successivement Château-Bernard et Prélans. Ces deux paroisses sont plus éloignées. Le dénivelé du chemin qui y mène est plus important que celui de la route empruntée par l'évêque le même jour.

La participation de Pierre Firmin semble hâter le retour à l'évêché, après déjà deux interruptions successives pour se rendre quelques jours à Grenoble.

2.2. Jacques Saver, curé des Marches et commissaire délégué

Aimon I^{er} s'entoure d'agents compétents, tant pour son official²⁶, que les mestraux²⁷ qu'il recrute parmi les chapelains et les curés qu'il rencontre lors des synodes²⁸, deux fois par an, en mai et à Toussaint, pour la période 1397-1401. Il est très probable que l'évêque connaisse personnellement le curé des Marches lorsqu'il le sollicite pour l'accompagner dans ses visites pastorales. Peut-être est-il recommandé par Pierre Firmin ? Les deux curés se connaissent compte tenu de la proximité et des interactions des deux paroisses.

²³ La paroisse comprend le prieuré d'Arbin, l'église Notre-Dame de Montmélian, l'hôpital et la maladrerie du même lieu.

²⁴ La paroisse de Pugny est située à 4 km d'Aix, en basse montagne, à une altitude de 626 m et Moux à 411 m.

²⁵ La paroisse de Saint-Barthélemy, l'actuelle commune de Le Gua, est située à 393 m d'altitude, Lanchâtre à 768 m, Château-Bernard à 910 m et Prélans à 964 m.

²⁶ Official : juge ecclésiastique délégué par l'évêque pour la juridiction contentieuse des peines canoniques uniquement.

²⁷ Mestral : personne en charge d'une mestrerie, unité administrative savoyarde regroupant plusieurs paroisses.

²⁸ Synode diocésain : assemblée délibérative des ecclésiastiques du diocèse.

On ignore la formation de Jacques Saver. Il est dit curé des Marches, sans pour autant que nous sachions s'il dessert effectivement la cure. Le compte rendu de la visite du 7 juin 1399 aux Marches est muet à ce propos, et ne mentionne dans le texte aucun bénéficiaire. La présence même de Jacques Saver au cours de cette visite n'est pas connue, contrairement à celle de Pierre Firmin, ce qui ne l'exclut pas pour autant.

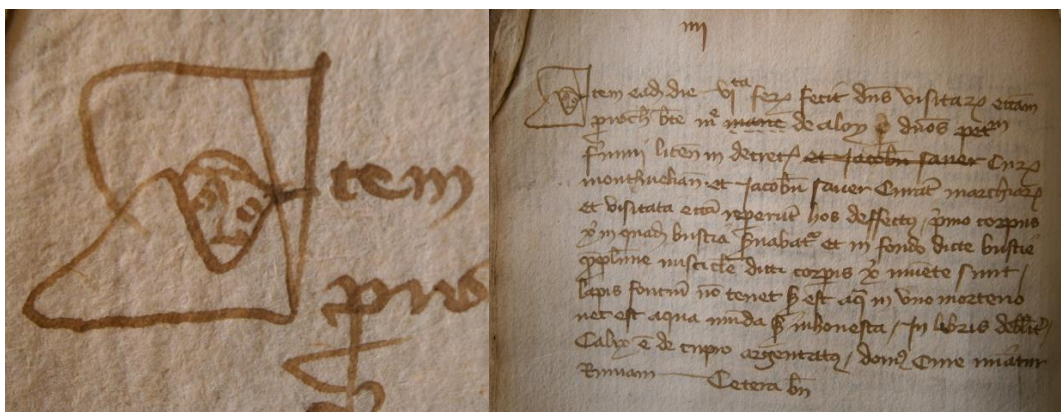
La précision des observations qu'il livre au scripteur au retour des visites qui lui sont confiées témoigne de ses capacités d'enquêteur et de sa rigueur. Sous cette plume se dessine un homme diplomate à Saint-Jean-de-Couz, lorsqu'il doit faire connaître, avec tact, la négligence d'un vicaire à son homologue. À Saint-Sulpice, dont l'église a brûlé récemment, il entend avec bienveillance le curé, « *scienfiticus homo* », qui se désole de la malchance qui le poursuit chaque matin et ne le quitte pas depuis l'âge de 8 ans. À Bourdeau, Antoinette de Combe, la femme la plus âgée, utilise des herbes et bien d'autres choses suspectes à ses yeux ; son rapport aux femmes accusées de sortilèges est en cela conforme à celui de l'Église.

Comme pour Pierre Firmin, son rôle de visiteur délégué ne peut résumer à lui seul les fonctions de Jacques Saver auprès d'Aimon I^{er}. Il paraît plus probable que le curé des Marches assiste le prélat au quotidien (célébration des offices que l'évêque entend, grand-messe au cours de laquelle il officie revêtu de ses habits pontificaux, processions, consécration de moniales, etc.).

2.3. Première visite déléguée : Sainte-Marie-d'Alloix, en Savoie

Jacques Saver et Pierre Firmin sont cités pour la première fois le 9 mai 1399. L'évêque et sa suite visitent deux paroisses, Le Touvet, en plaine, puis Saint-Vincent-de-Mercuze, sur les coteaux de Chartreuse. Les paroissiens se plaignent de l'occupation de la nef par le sieur Aymé de Bellecombe. Pendant que l'évêque est occupé avec ce différent, il laisse aux deux curés savoyards le soin de visiter pour lui la paroisse de Sainte-Marie-d'Alloix. Une visite de l'église paroissiale sans grande particularité. La situation de la paroisse n'est cependant pas anodine. Le décanat de Savoie est limitrophe du décanat de Grenoble le long de l'Isère jusqu'à l'endroit où la rivière reçoit les eaux du torrent de l'Alloix. Celui-ci sert alors de borne entre le décanat de Savoie et l'archiprêtré de Viennois, jusqu'à la crête méridionale du bassin du Guiers-Vif où l'on retrouve la limite avec le diocèse de Belley.

La décision d'Aimon I^{er} relève ici tout à la fois d'un choix pratique et diplomatique. La population du décanat, tout comme les organes institutionnels, se tournent davantage, en première intention, plutôt vers l'Italie, Genève, Lyon et la France que le Dauphiné. En dépêchant, en zone frontière, les prêtres de deux sites militaires savoyards majeurs à l'entrée de la Savoie, il annonce ainsi son arrivée imminente, tout en ménageant les frontaliers. Trois paroisses ont ainsi pu être visitées, chacun a pu prendre le temps nécessaire à une enquête attentive.



Extrait du procès-verbal de la visite pastorale de 1399 à Sainte-Marie-d'Alloix
(ADI, cote 2 Mi 267)

Un petit détail a attiré notre attention sur le folio de la visite de l'église de Sainte-Marie-d'Alloix. La lettrine *I* du mot *Item*²⁹ est différente des précédentes du registre et de celles qui suivent. Elle s'inscrit

²⁹ *Item* : de même

dans un carré et comporte en son centre le visage d'un petit personnage tonsuré, un moine qui semble regarder le lecteur. Une petite digression du scripteur dans un registre parfaitement tenu, à l'écriture diplomatique, soignée et régulière, qui pourrait laisser penser que cette première visite en terre savoyarde n'est pas une de plus pour lui, mais un évènement singulier.

Le procès-verbal ne nous apporte aucune information sur des liens particuliers qui pourraient unir la cure de Sainte-Marie-d'Alloix à la famille de Chissé. Pour autant, un certain Pierre de Chissé³⁰, interviendra en 1418 en demandant une remise de deux florins dans l'institution du nouveau curé.

3. Physionomie de la visite pastorale au printemps 1399

Le printemps et l'automne sont habituellement deux saisons propices aux déplacements. Le printemps de l'année 1399 est pluvieux, il pleut depuis des mois. Pour se rendre de Bissy à Saint-Thibaud-de-Couz, la marche se fait dans des endroits désolés et boueux. À Sassenage, on traverse des lieux marécageux.



Chambéry à la fin du XIVe siècle, d'après Timoléon Chapperon (extrait)

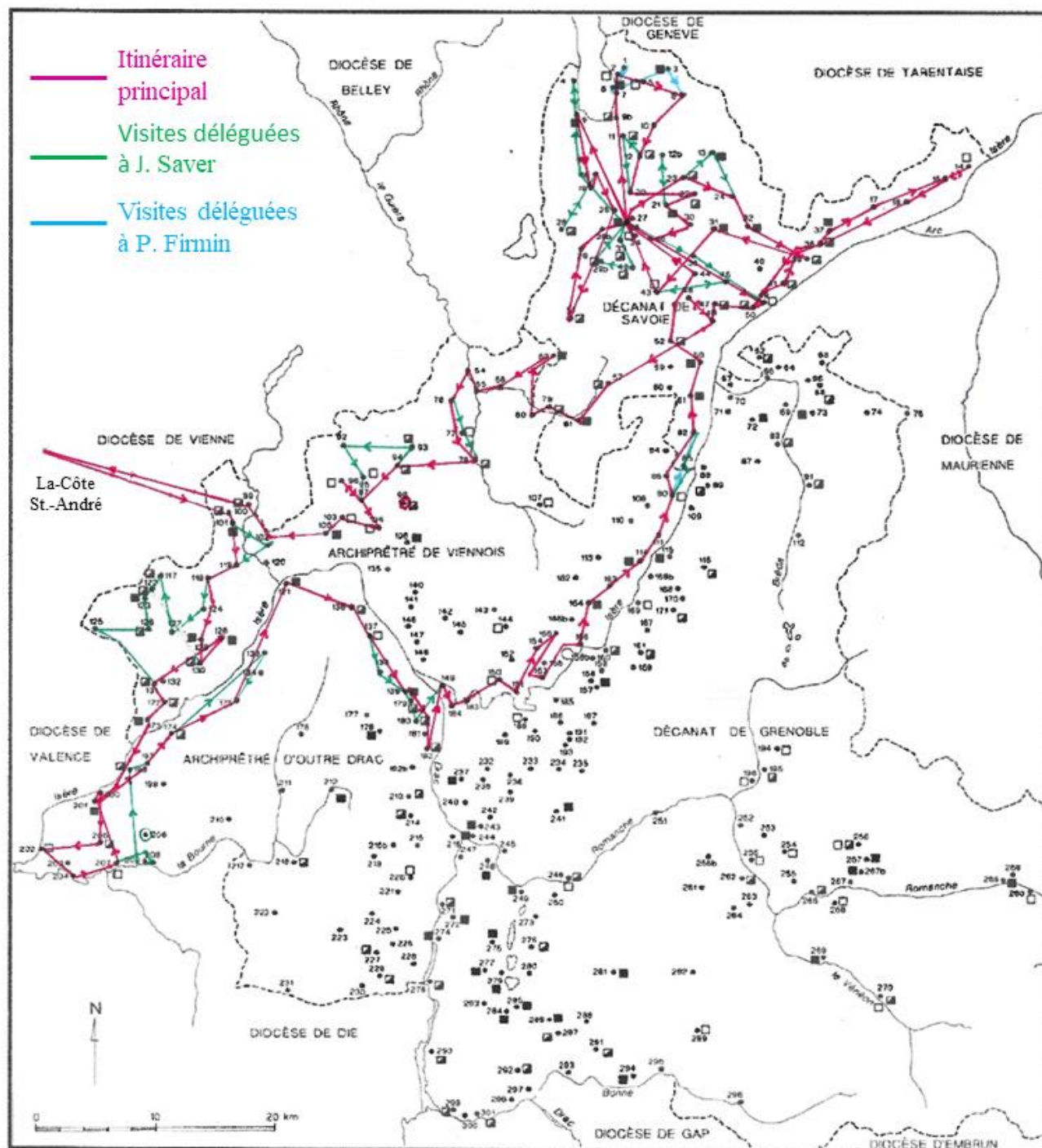
Les villages du décanat de Savoie sont peu peuplés, le territoire en grande partie couvert de châtaigniers et de chênes, de noyers, pour les besoins des habitants. La vigne est éparse, mais omniprésente. Le bois s'avance aux portes de la ville de Chambéry. Le lin et le chanvre sont cultivés. Les routes sont peu nombreuses, l'une vient d'Italie en direction de Genève, deux autres de Lyon et de Grenoble. Une quatrième, celle du Bourget, est particulièrement fréquentée. Elles sont établies, selon l'usage féodal comme aux Marches, de manière à passer au pied des châteaux généralement situés sur les hauteurs. Les routes sont peu sûres, les Routiers et autres mercenaires armés et organisés sévissent même en période de paix.

L'objectif de cette dernière partie est de mettre en évidence la contribution de Pierre Firmin et surtout de Jacques Saver. À partir des procès-verbaux des visites, nous avons entrepris de restituer, sous la forme d'une carte, l'itinéraire de printemps. Deux graphiques, l'un des altitudes des paroisses et l'autre des distances parcourues par l'évêque et le curé des Marches, complètent le propos.

La méthodologie employée pour l'estimation des distances et la prise en compte de l'altitude des paroisses ont été identiques. Pour ce faire, les églises primitives ou prieurés ont été recherchés dans la mesure du possible pour fixer l'altitude. Les différents points retenus ont ensuite permis d'établir le parcours en tenant compte, au jour le jour, tant des visites, que des nuitées, et des pas de côté de l'évêque (règlement de litige, rencontre du comte de Savoie, du gouverneur, apaisement de dissensions entre deux

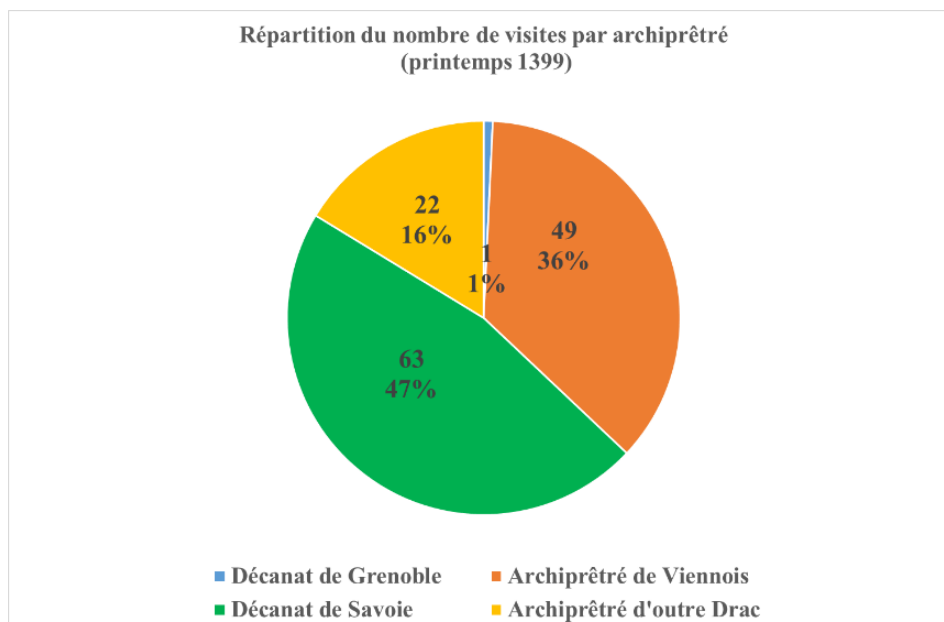
³⁰ Rien ne permet de rapprocher ce Pierre de Chissé du frère de l'évêque. Cependant, ce dernier fait de fréquents séjours à Grenoble accompagné de toute sa famille, et accomplit, à la demande de l'évêque, plusieurs missions à Chambéry et à Avignon.

femmes de la noblesse, etc.). Les routes secondaires actuelles les plus courtes ont été retenues pour se rapprocher autant que faire se peut de l'itinéraire emprunté.

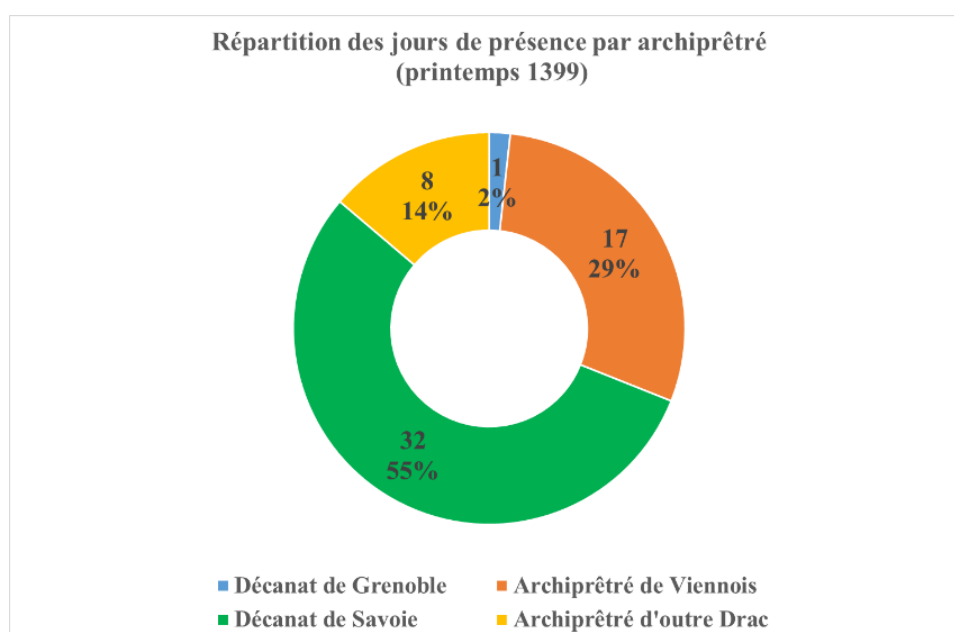


*Restitution de l'itinéraire de la visite pastorale au printemps 1399
(d'après une carte de Pierrette Paravy mentionnant les églises du diocèse de Grenoble sous Aimon I^{er} de Chissé)*

La carte laisse apparaître la position centrale de Chambéry, alors capitale de la Maison de Savoie, dans les déplacements de l'évêque dans le décanat de Savoie. La quasi-totalité des paroisses savoyardes et prieurés a été inspectée, majoritairement par sauts de puce successifs. L'archiprêtré de Viennois est visité partiellement, mais méticuleusement. Une partie du massif de Chartreuse n'est pas visitée. Au retour, Aimon I^{er} parcourt l'archiprêtré d'outre Drac en suivant la rive gauche de l'Isère. Le reste de l'archiprêtré sera visité à l'automne (20 paroisses en 9 jours). Au total 135 églises et prieurés sont visités au printemps dont 63 dans le décanat de Savoie.



Un même jour, plusieurs visites peuvent être réalisées dans deux archiprêtrés (décanats) différents.



Ces deux diagrammes montrent que la visite pastorale du printemps a été consacrée pour près de la moitié des lieux (47%) et pour la moitié du temps (32 jours) au décanat de Savoie.

3.1. Chambéry, point central de la visite en Décanat de Savoie

L'évêque s'installe à Chambéry non seulement pour la visite des édifices religieux, mais aussi pour celle des hôpitaux, de la maladrerie³¹ et de la recluserie³². Il revient régulièrement en ville pour le coucher, parfois plusieurs jours consécutifs pour les fêtes du cycle Pascal (Pentecôte, Saint-Jean-Baptiste, dimanche de la Trinité et Fête-Dieu).

³¹ Maladrerie ou léproserie : hôpitaux pour lépreux.

³² Recluserie : petite cellule dans laquelle un pénitent se condamne à vivre sans en sortir jamais.



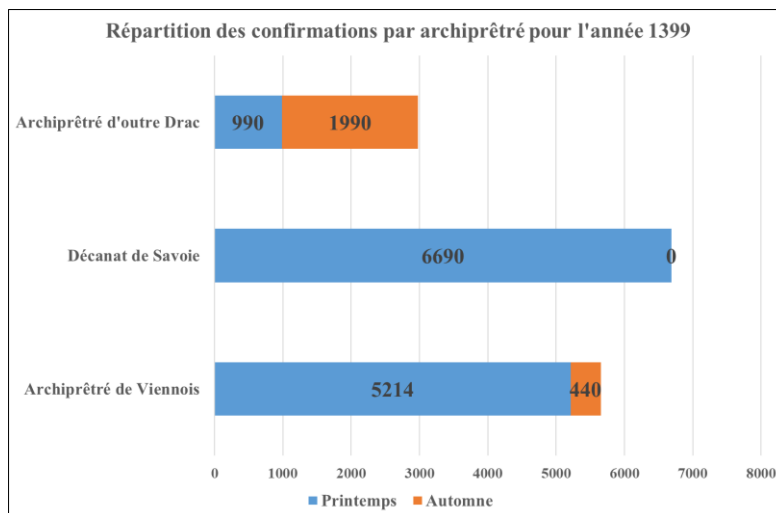
Arrêt du conseil d'Amédée VIII en date du 6 mai 1399, portant règlement et tarif des dîners et couchers des étrangers, avec leurs chevaux, logeant chez les hôteliers tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la ville. (ADS, cote 189E dépôt 47)

Le 12 mai, de bon matin, l'évêque présente ses respects au comte de Savoie, Amédée VIII³³, âgé de 16 ans. Ce dernier revient de Bresse après un long séjour auprès de Marie de Bourgogne, sa jeune épouse, et doit se rendre à Montmélian, où il ordonnera des réparations à son maître d'œuvre Pierre Brasier. Le prélat écoute la messe du comte, puis l'accompagne jusqu'au chemin qui conduit à l'église de Barberaz. Ils y écoutent ensemble l'office. Ces faits sont plutôt évocateurs d'une bonne entente. Le traité de paix de 1355 a contribué à la restauration de l'autorité épiscopale.



Portrait en pied du duc de Savoie, Amédée VIII, collection Reggia di Venaria Reale, XVIII^e siècle

Compte tenu de l'absence de confirmation par les évêques précédents, Aimon I^{er} s'attelle à cette tâche quotidiennement. Pour l'année 1399, nous comptabilisons plus de 15300³⁴ confirmés, dont près de 13000 au printemps. Un chiffre considérable.



³³ Amédée VIII (1383-1451), comte puis duc de Savoie (1416-1440), comte de Genève (1401), antipape sous le nom de Félix V (1439-1449), est le principal fondateur des États de Savoie.

³⁴ Les données chiffrées manquent pour 8 paroisses (4 en Savoie et 4 en Viennois).

Le lundi de la Pentecôte, 19 mai, Aimon I^{er} confirme 1500 paroissiens dans l'église prieurale de Lémenc, confère 20 premières tonsures, et conduit une procession solennelle dans les vêtements pontificaux. Aux offices succèdent les réjouissances de la population.

L'accueil du prélat fait l'objet d'un cérémonial, notamment lorsqu'il visite une église prieurale. Le curé, les frères et le prieur vont à sa rencontre, cierges allumés, croix et eau bénite le précèdent au son des cloches. Il y a là matière à marquer les esprits. Au besoin l'évêque envoie un prêtre chez le vicaire pour le diriger dans les démarches de sa réception.

Le 29 mai, jour de Fête-Dieu³⁵, après une procession dans toute la ville en présence du comte et d'une multitude de nobles, il célèbre la messe en l'église Saint-Léger. Là même, le 17 mai, il a procédé à la confirmation de 500 paroissiens et a conféré 27 premières tonsures.



Initiale C pour la Fête-Dieu, vers 1500, Pontifical romain, Lyon, BM

3.2. La contribution de Jacques Saver

En 1399, le curé des Marches procède à la quasi-totalité des visites mandatées par l'évêque, soit 33 sur les 39 relevées. Toutes sauf une sont réalisées au printemps.

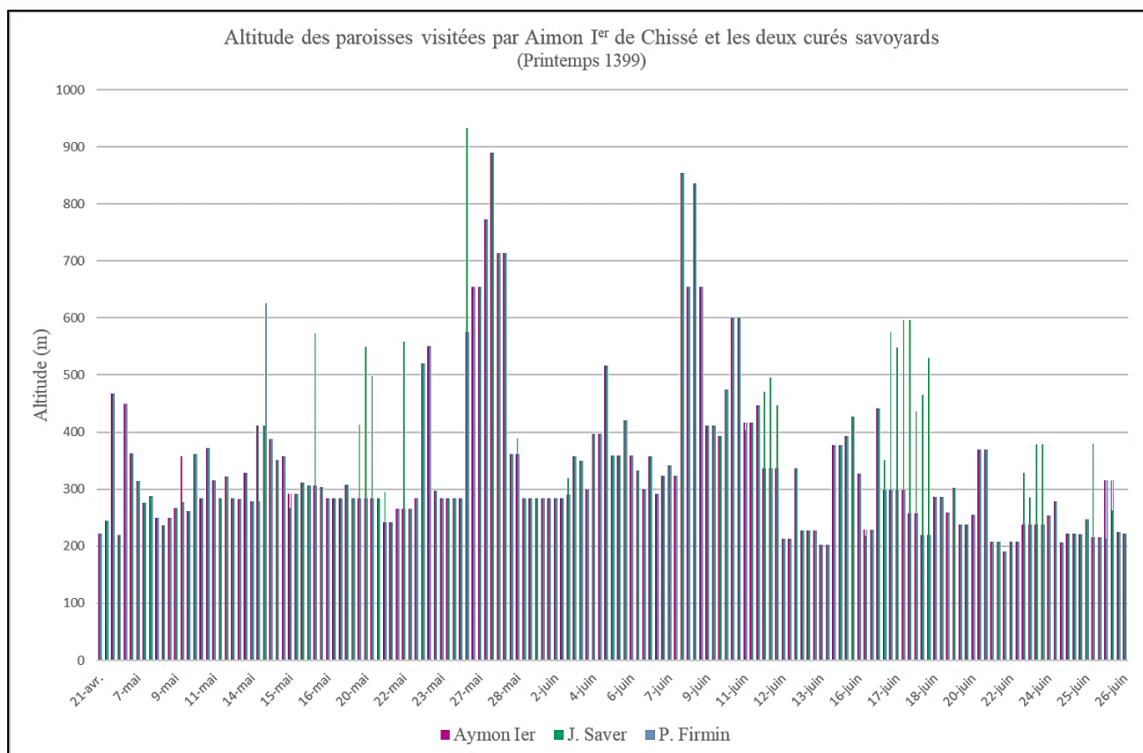
Trois situations semblent justifier une délégation de visite :

- compléter une visite en cours, en particulier lorsqu'il s'agit de l'annexe d'un prieuré (par exemple les paroisses de Vérel, Saint-Pierre-sous-le-Château à Chambéry, Bourdeau, Saint-Jean d'Arvey, Saint-Michel-des-Déserts),
- suppléer le prélat particulièrement occupé, notamment à Chambéry ou au prieuré de Saint-Romans. Alors que l'évêque discute avec le prieur à propos de travaux, Jacques Saver visite Choranche, Nacon³⁶, mais ne se rend pas à Presles³⁷, dit trop éloigné. Il parcourt ainsi environ 40 km dans la journée,
- réaliser des visites en simultané afin de gagner du temps.
Pour exemple, le 17 juin, Aimon I^{er} et Jacques Saver se séparent à Chantesse pour rejoindre Vinay le lendemain soir, par des trajets différents. Le premier visite 2 paroisses, en faisant étape à L'Albenc, pour un trajet total d'environ 30 km. Le second visite 7 paroisses, avec une étape à Quincieu, pour un trajet total d'environ 60 km.

³⁵ Aujourd'hui encore, cette procession de la Fête-Dieu perdure à Aussois, Bessans et Bramans.

³⁶ Le prieuré de Nacon, dépendance de l'abbaye de Montmajour, se situait dans l'actuelle commune de Saint-Pierre-de-Chérennes.

³⁷ Le curé de Presles se rend auprès de Jacques Saver et prête serment sur la véracité de son rapport.

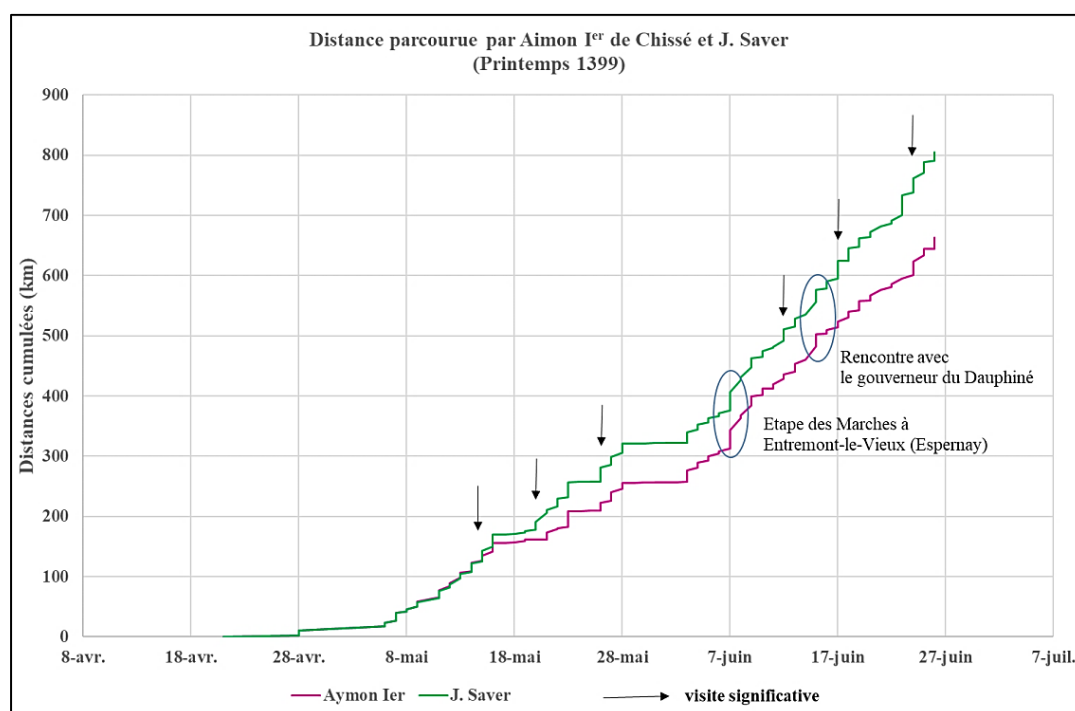


Les églises et prieurés visités au printemps se situent en plaine et en basse montagne, rarement en moyenne montagne.

Les lieux pour lesquels Jacques Saver est mandaté se situent majoritairement à des altitudes plus élevées que ceux où se trouve Aimon I^{er} le jour-même. Pour autant l'on constate que ce dernier quitte lui aussi la plaine pour des altitudes de basse ou de moyenne montagne.

Nous estimons que l'évêque a parcouru environ 660 km, soit une moyenne journalière de 12 km, le curé des Marches, environ 800 km, soit 140 km de différence.

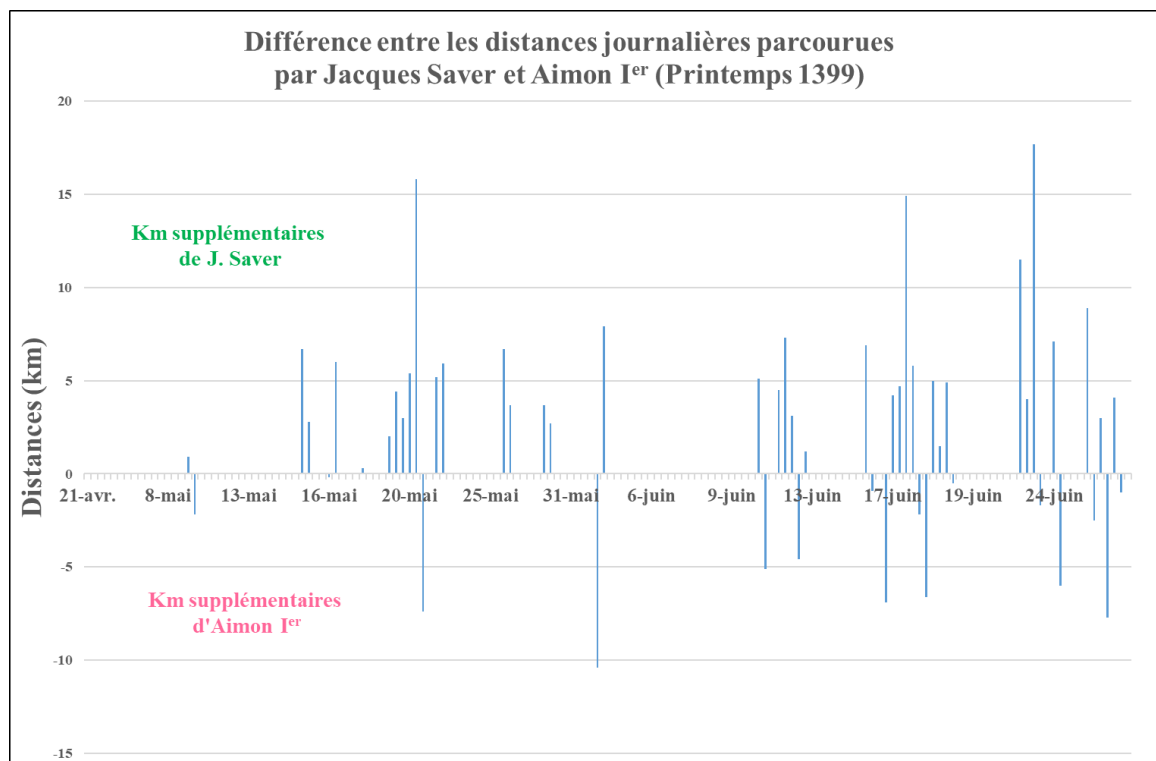
Six visites de Jacques Saver augmentent significativement l'écart entre son parcours et celui d'Aimon I^{er}. Elles correspondent en partie à des crochets en altitude de plus de 10 km (Voglangs, Saint-Sulpice, Saint-Michel-des-Déserts).



Le curé des Marches peut visiter de 4 à 7 paroisses sur 2 jours. L'écart le plus important est de plus de 30 km, dans le Vercors, alors que l'évêque est occupé au prieuré de Saint-Romans.

Au cours de sa visite pastorale, le prélat s'éloigne le 15 juin de son itinéraire pour rencontrer le gouverneur du Dauphiné au château de La Côte-Saint-André où ce dernier réside. Geoffroy Le Meingre, nommé le 1^{er} avril 1399, est de retour de Paris. Le détour que fait Aimon I^{er} dans le diocèse de Vienne a entraîné un crochet d'environ 40 km, au lieu des 3 km de l'étape en cours, Rives-Beaucroissant. Il s'agit là du plus grand déplacement journalier de l'évêque. Ce crochet paraît relever non pas d'une visite de courtoisie mais bien de la volonté délibérée de rencontrer le gouverneur.

Rien n'est connu de cette entrevue, mais nous pouvons penser que la coseigneurie de Grenoble a pu être un sujet central. Depuis saint Hugues, l'évêque est coseigneur en effet de Grenoble avec le Dauphin. Longtemps il a été le membre dominant de ce pouvoir partagé, avec toutes les difficultés d'une administration conjointe qui s'expriment par des chicaneries quotidiennes. Il recevait traditionnellement l'hommage³⁸ de son homologue. Aimon I^{er} l'obtient en 1393 du gouverneur précédent, Jacques de Montmaur³⁹, au nom du Dauphin, pour la moitié de la juridiction sur la ville. En 1401, Le Meingre renouvellera la défense de distraire les sujets delphinaux de leurs juges naturels, pour les traduire devant les juges ecclésiastiques dans le cas des « mere prophanis », c'est-à-dire les cas purement profanes.



Le graphique ci-dessus nous montre que le curé des Marches, au cours de ses visites déléguées, parcourt par jour majoritairement plus de kilomètres que l'évêque. Cependant, ce dernier peut avoir ponctuellement l'itinéraire le plus long.

3.3. L'étape aux Marches

Le samedi 7 juin 1399, après s'être rendu à Fréterive, puis à Saint-Jean-de-la-Porte, l'évêque et sa suite font une halte à Montmélian pour déjeuner dans une auberge. À la suite de la visite de l'église de Francin, Aimon I^{er} arrive au bourg des Marches à l'heure des vêpres. Il visite l'église et confère la première tonsure. Il constate que la majorité des paroissiens sont excommuniés. La paroisse compte 40 feux. À l'église Sainte-Marie à Myans, où il se rend, il ne relève que 3 feux. Il confirme

³⁸ Hommage : promesse de fidélité et de devoirs faite au seigneur par le vassal ou homme.

³⁹ Jacques de Montmaur, gouverneur du Dauphiné, est destitué en 1399 et rétabli en 1406, après que le roi ait rappelé Geoffroy Le Meingre sur plainte des États de la Province.

100 paroissiens. Il a dîné et couché aux Marches. Pierre Firmin se procure copie du testament de la femme de Jean de Ravoire⁴⁰, dit Brunicar, contenant fondation d'une chapelle dans l'église des Marches.

Au matin du lundi 9 juin, l'évêque reprend sa tournée pour se rendre à Espernay (Entremont-le-Vieux). Du bourg des Marches, le chemin borde la Pierre hachée, passe à travers un paysage de chaos. Les Abymes n'ont pas encore l'aspect qu'on leur connaît, leur reconquête n'en est qu'aux prémices. Le chemin remplace le précédent emporté en 1248. Il rejoint le col de Fraine. L'évêque arrive trempé par la pluie à l'église d'Espernay.

Conclusion

La rédaction de cet article répond à notre souhait de mettre l'accent sur deux curés savoyards, de deux sites militaires voisins, au cours d'une visite pastorale relativement longue, qui les ont conduits, en 1399, dans trois archiprêtres.

Nous avons rattaché leurs missions respectives au contexte dans lequel ils évoluent, et avons esquissé plus particulièrement les contours de la politique épiscopale d'Aimon I^{er} de Chissé dans le décanat de Savoie et ses enjeux.

L'évêque de Grenoble, que Pierre Firmin et Jacques Saver accompagnent, est issu d'une famille puissante dont les membres sont devenus sujets du comte de Savoie depuis moins de 45 ans. Il est entouré au quotidien de sa *familia* et garde des liens solides avec le Faucigny et Genève. Il appartient à une véritable dynastie, la maison de Chissé, dont les liens avec la papauté d'Avignon se lisent en filigrane.

Nous avons souligné l'emprise de l'évêché de Grenoble sur le prieuré de Saint-Martin-de-Miséré et ses dépendances, mais aussi le rôle de médiation de leurs prieurs en faveur de la paix entre le Dauphiné et la Savoie. Par leur implantation géographique et leur densité en Grésivaudan et dans le décanat de Savoie, ces chapelets de prieurés et d'églises couvrent l'accès principal de la traversée des Alpes, véritable poumon économique.

Aimon I^{er} tire parti de cette visite pastorale pour rencontrer le comte de Savoie, puis le nouveau gouverneur du Dauphiné. En ce temps de paix, une bonne entente affichée entre Amédée VIII et Aimon I^{er} est politiquement précieuse, pour chacune des deux parties, compte tenu des enjeux de pouvoir (la succession du comté de Genève, l'autonomie de l'évêque vis-à-vis du Dauphin...). Par la suite les évêques feront partie des premiers fidèles d'Amédée VIII, notamment Aimon II lorsqu'il s'agira d'élire le duc comme pape en 1439.

Il est rapidement apparu que le terme générique de commissaire délégué attribué aux deux curés ne recouvre que partiellement leurs attributions. Ainsi, Pierre Firmin se dévoile non seulement comme curé de la paroisse d'Arbin-Montmélian, mais surtout comme secrétaire et procureur de l'évêque. C'est un homme instruit, dans l'environnement immédiat du prélat qui lui confie des missions importantes, notamment celle de se rendre à Paris, auprès du roi, lors d'une assemblée des prélats du royaume. La nomination d'un homme de confiance, tel que Pierre Firmin, à la cure d'Arbin-Montmélian pourrait relever de la politique épiscopale.

L'idée de restituer, sous forme de carte, l'itinéraire de printemps, au jour le jour, au plus près de la visite pastorale, s'est rapidement imposée. Elle met en avant l'importance de la visite dans le décanat de Savoie autour de Chambéry. Elle montre également que les deux autres archiprêtres n'ont pas été visités aussi systématiquement.

Quant à Jacques Saver, sa fonction de commissaire délégué est plus nettement marquée. L'exploitation de données issues des procès-verbaux a permis de mettre en évidence la pénibilité de l'itinéraire du curé des Marches par rapport à celui de l'évêque, en termes d'altitudes et de distances. Nous avons ainsi montré dans quels cas – trois principalement – l'évêque se faisait ainsi représenter.

⁴⁰ Il pourrait s'agir de Jean de La Ravoire dit Bruincard (ou Brunicardi) des Marches, damoiseau, témoin au testament de Blanchette de La Balme, le 2 mars 1391 à Saint-Jean-d'Arvey, cité par Foras.

Les journées du patrimoine 2024 ont mis l'accent sur le patrimoine des itinéraires, des réseaux et des connexions. En voici un exemple. Au bord du chemin d'Entremont, La Pierre hachée reste le témoin silencieux de cet équipage singulier dans les Abymes. L'évêque à dos de mule et sa suite s'éloignent peu à peu des Marches, sous un ciel bas du mois de juin 1399.

Maya Josserond

Mes remerciements vont à l'ensemble de l'équipe des Archives Départementales de l'Isère, et tout particulièrement à M. Eric Syssau, archiviste chargé des fonds anciens et de la période révolutionnaire, pour ses cycles de formation, sa disponibilité et son soutien.

Merci également à Charles Josserond pour son soutien et son aide dans l'écriture des formules de ma base de données.

Sources manuscrites

Archives départementales de l'Isère (ADI)

- 4 G 254 [consulté sous forme de microfilm, 2 Mi 267] Procès-verbaux des visites d'Aimon I^{er} de Chissé (1399-1403), paroisse des Marches.
- 4 G 255 [consulté sous forme de microfilm, 2 Mi 268] Procès-verbaux des visites d'Aimon I^{er} de Chissé (1399-1403), paroisse des Marches.
- 4 G 297 Aimon de Chissé : « Registrum Ordinum et Primarum Tonsurarum » (1397-1408).

Bibliographie

- ALLARD (Guy), *Œuvres diverses : Les gouverneurs et les lieutenans généraux au gouvernement de Dauphiné*, Grenoble, Impr. Jean Verdier, 1704 (réimpr. H. Gariel, *Bibliothèque historique et littéraire du Dauphiné*, t.1, Grenoble, Impr. E. Allier, 1864, p. 170.
- BERNARD (Félix), *Histoire de Montméliant : chef-lieu du comté et baillage de Savoie, des origines à 1706*, Chambéry, Impr. réunies, 1956, p. 20-27, 179.
- BELLET (Charles-Félix), *Notice historique sur Aimon I^{er} de Chissé, évêque de Grenoble (1388-1427)*, Paris-Lyon, 1880, p. 17, 22.
- BELLET (Charles-Félix), *Controverse historique concernant Aimon de Chissé, évêque de Grenoble de 1388 à 1427*, Vienne, Impr. Savigné, 1882.
- BESSON (Joseph-Antoine), *Mémoires pour l'histoire ecclésiastique des diocèses de Genève, Tarentaise, Aoste et Maurienne et du décanat de Savoye*, Nancy, S. Hénault, 1759, p.145-147, 174, 214, 311, 439-442.
- CHAPPERON (Timoléon), *Chambéry à la fin du XIV^e siècle*, Marseille, Laffitte reprints, 1974 (éd. originale : Paris, Dumoulin, 1863), p. 148.
- CHAIX D'EST-ANGE (Gustave), *Dictionnaire des familles françaises anciennes ou notables à la fin du XIX^e siècle*, t. 10, Evreux, Impr. Charles Hérissey, 1911, p. 354.
- CHEVALIER (Ulysse), *Visites pastorales et ordinations des évêques de Grenoble de la maison de Chissé (XVI^e-XV^e siècles), publiées d'après les registres originaux*, Documents historiques inédits sur le Dauphiné, 4^e livraison, Montbéliard, Impr. Ch.-M. Hoffmann, 1874, p. 49-96.
- CHEVALIER (Ulysse), *Documents historiques inédits sur le Dauphiné. 3^e livraison, notice analytique sur le cartulaire d'Aimon de Chissé aux archives de l'évêché de Grenoble*, Colmar, 1869, p. 16, 94-96.
- DEFLOU-LECA (Noëlle) « Une fondation canoniale réformatrice : la collégiale Saint-Martin-de-Miséré et ses dépendances (XI^e-XIII^e siècle) ». *La Pierre et l'écrit : Évocations/Patrimoines de l'Isère : environnement, culture, histoire*, Grenoble, 2015, 26, p. 25-45.
- FORAS (E. Amédée de), *Armorial et nobiliaire de l'ancien duché de Savoie*, Grenoble, Impr. Joseph Allier, 1893, t. 2, p. 42-60.
- GALLAND (Bruno), *Les papes d'Avignon et la maison de Savoie (1309-1409)*, Rome, École française de Rome, 1998, p. 349-361.
- GENEQUAND (Philippe), « Carrières immobilières à la cour de Clément VII d'Avignon (1378-1394) ». In *Offices et papauté (XIV^e-XVII^e siècle) : charges, hommes, destins*, Rome, École française de Rome, 2004, p. 761-782.

- JOSSEROND (Maya), « À la découverte des visites pastorales de Mgr Étienne Le Camus de part et d'autre de la frontière delphino-savoyarde. Paroisses de Barraux et des Marches (1/2) », *Bulletin de l'association Mémoire et Patrimoine de Les Marches*, n°29, 2022, p. 3-31.
- JOSSEROND (Maya), « À la découverte des visites pastorales de Mgr Étienne Le Camus de part et d'autre de la frontière delphino-savoyarde. Paroisses de Barraux et des Marches (2/2) », *Bulletin de l'association Mémoire et Patrimoine de Les Marches*, n°30, 2023, p. 17-41.
- LEMONDE (Anne), « Prince, seigneurs et Église à la fin du Moyen Âge. Les enjeux de pouvoir autour du prieuré de Saint-Martin-de-Misére (XIII^e-XV^e siècles) », *La Pierre et l'écrit : Évocations/Patrimoines de l'Isère : environnement, culture, histoire*, Grenoble, 2015, 26, p. 57-86.
- LITTRÉ (Émile), *Dictionnaire de la langue Française*, Paris, Hachette, 1874.
- MILLET (Hélène), POULE (Emmanuel), *Le vote de la soustraction d'obédience en 1398*. Tome 1 : Introduction. Édition et fac-similés des bulletins du vote. Aubervilliers : Institut de Recherche et d'Histoire des Textes (IRHT), éd. du C.N.R.S., 1988, p. 86, annexe 40bis.
[en ligne : https://www.persee.fr/doc/dirht_0073-8212_1988_cat_40_1, consulté le 19/08/2024.
- PARAVY (Pierrette), *De la chrétienté romaine à la réforme en Dauphiné. Évêques, fidèles et déviants (vers 1340-vers 1350)*, Rome, École française de Rome, 1993.
[en ligne : https://www.persee.fr/doc/efr_0000-0000_1993_ths_183_1, consulté le 19/08/2024.
- PASQUIER (Clotilde), *La gestion du temporel de l'évêché de Grenoble sous Aimon I^{er} et Aimon II de Chissé (1388-1450)*, T.E.R. d'histoire médiévale, Université Pierre Mendès-France, Grenoble, 1992.
- PERRET (André), OURSEL (Raymond), MARIOTTE (Jean-Yves), ROUBERT (Jacqueline), CHAMSON (André), *Inventaire : Tome 1 : Archives de cour SA 1 à SA 259 de l'ancien duché de Savoie*, Annecy, Gardet, 1966 (en particulier cote SA 224).
- PILOT DE THOREY (Emmanuel), « Les prieurés de l'ancien diocèse de Grenoble compris dans les limites du Dauphiné », *Bulletin de la Société de statistique, des sciences naturelles et des arts industriels du département de l'Isère*, 3^e série, t. XII, 1884, p. 204-210, 302.
- RIVOIRE DE LA BATIE (Gustave de), *Armorial de Dauphiné*, Grenoble, Impr. Allier, 1969, p. 150.
- ROMAN (Joseph), « Sigillographie des gouverneurs du Dauphiné : Lu en séance du 23 février 1887 », *Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France*, Paris, SNAF, 5^e série, vol. XLVIII, n° VIII, 1887, p. 12.
- TRÉPIER (François), « Recherches historiques sur le décanat de Saint-André (de Savoie) et sur la ville de ce nom ensevelie, au XIII^e siècle, sous les éboulis du Mont-Granier », *Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Savoie*, 3^e série, t. VI, 1878, p. 70-71, 159, 263-265, 744, 621, 744.
- VERDON (Jean), *S'amuser au Moyen Âge*, Paris, Tallandier, 2024, p. 40-41.
- VERNIER (Vincent), *Les évêques de la Maison de Chissé et le décanat de Savoie (1337-1450)*, T.E.R. d'histoire médiévale, Université Pierre-Mendès-France, Grenoble, 1998.

Sitographie

- Site Initiale, IRHT-CNRS, catalogue de manuscrits enluminés. En-tête d'article : Bréviaire à l'usage de Paris, Châteauroux, BM, 02 (B.252) et Heures à l'usage des Antonins, XV^e siècle, Clermont-Ferrand, BM, 0084 (078), <https://initiale.irht.cnrs.fr/>, consulté le 19/08/2024.
- Site Millesimo, IRHT-CNRS.
<https://millesimo.irht.cnrs.fr/application/frameDocumentationCalendrierEccl>, consulté le 19/08/2024.
- Site du Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales. <https://cnrtl.fr>, consulté le 19/08/2024.
- Site Les essentiels, Bnf, personnalités : Jean Fouquet.
<https://essentiels.bnf.fr/fr/mot-cle/174cea12-4cf7-46ff-ae5b-c2254190f423-jean-fouquet>, consulté le 28/08/2024.
- Site Topographic-map, <https://fr-fr.topographic-map.com>, consulté le 19/08/2024.
- Site Wikipédia, page consacrée au Palais des papes d'Avignon,
https://fr.wikipedia.org/wiki/Palais_des_papes_d'Avignon, consulté le 19/08/2024.
- Version informatisée du Dictionnaire de la langue française de É. Littré, www.littre.org, consultée le 19/08/2024.

TRAVAUX DE RECHERCHE

DEVOIR de MÉMOIRE

1944-2024 : 80 ans

Les familles KORNGOLD des Abymes des Marches

Au décès de Robert BADINTER les Savoyards apprennent que ce dernier habite en 1944 à Cognin en Savoie où il est scolarisé au lycée de garçons de Chambéry, l'actuel lycée Vaugelas. À la même époque, en 1943, l'école primaire publique de Myans accueille trois enfants réfugiés de deux couples parents entre eux. Ils habitent une maison des Abymes, route du Lac Clair aux Marches.

Ces enfants sont :

Suzanne KORNGOLD, fille de Herschel KORNGOLD et de Nisla SZPARAK,

Georges KORNGOLD et son frère cadet Henri Hubert KORNGOLD, fils de Szulim Charles KORNGOLD et de Ruchla Rachel ROZENBERG.

Les pères des enfants sont frères, tous deux nés à Varsovie en Pologne. Ils sont les fils de Szmul Lejba KORNGOLD et de Malka LINDWASSER.

La scolarité des enfants

Le 18 octobre 1943 Suzanne, Georges et Henri Hubert sont inscrits à l'école de Myans. Ils ont respectivement 9 ans, 11 ans et 7 ans. Leurs pères déclarent alors être tailleurs et habiter Les Marches. Les enfants ont pour instituteur Monsieur Charles MURGIER. Leur classe est située dans les bureaux de la mairie actuelle.

Suzanne quitte l'école de Myans le 1^{er} avril 1944 pour être « placée en pension dans l'Isère ». Elle est en réalité cachée dans un couvent. Georges et Henri Hubert cessent l'école à Myans en octobre 1944 pour retourner à Paris.

Deux familles dans la tourmente

La mère de Suzanne, Nisla SZPARAK, naît le 20 mars 1902 à Varsovie. Elle est fille de Moszek Chil SZPARAK et de Syma RYWKA. Le père de Suzanne, Herschel Henri KORNGOLD, né le 29 mars 1894, arrive en France, à Paris, en 1933 où il épouse Nisla le 30 janvier 1934. De leur mariage naît Suzanne, le 26 novembre 1934 à Paris. Le 16 ou 17 juillet 1942, Nisla SZPARAK est arrêtée à Paris par la police française au cours de la rafle du Vel d'Hiv et déportée au camp d'Auschwitz où elle meurt en déportation le 3 août 1942.

En mai 1944, alors que Herschel KORNGOLD vit aux Marches, il est arrêté par la police allemande militaire, la Feldgendarmérie, dans le secteur Les Marches-Chapareillan. Il est conduit à Lyon, puis à Drancy. Il fait partie du convoi n°77 qui le 31 juillet 1944 a déporté 1309 personnes, dont 324 enfants et nourrissons, entassés dans des wagons à bestiaux à destination du camp d'Auschwitz. Il meurt en

déportation le 5 août 1944 à Auschwitz. Son frère cadet, Szulim Charles (né le 17 mai 1910), devient le tuteur de Suzanne désormais orpheline de mère et de père.

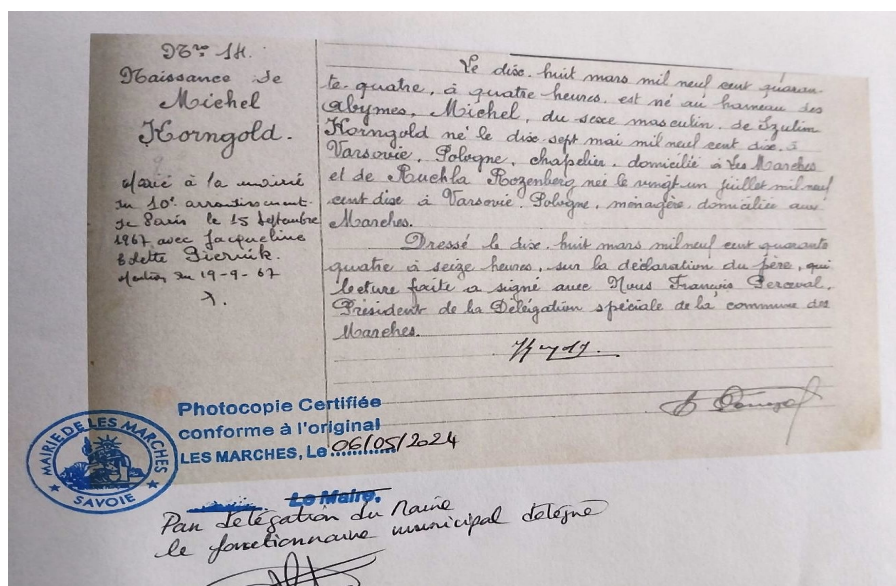
Par arrêté du ministre des anciens combattants et victimes de guerre en date du 9 février 1995¹, il est décidé d'apposer la mention « Mort en déportation » sur les actes de décès de Nisla SZPARAK et de Hersz (Herschel) KORNGOLD.

C'est à l'âge de 19 ans que Szulim Charles KORNGOLD quitte en 1929 son pays natal, la Pologne, en raison de l'antisémitisme qui y sévit. Arrivé en France, il travaille comme chapelier. Il rencontre Ruchla Rachel ROZENBERG, née à Varsovie le 21 juillet 1910, fille d'Itcek Mortka ROZENBERG et de Liba ROTENSZTEIN. Szulim et Ruchla se marient à Paris le 2 janvier 1933. Ils n'ont pas encore 23 ans.

De leur union naissent à Paris Georges, 23 novembre 1932, puis Henri Hubert, né le 17 février 1936. Un troisième enfant, Michel, né dans la maison des Abymes, le 18 mars 1944, viendra agrandir la famille.



Szulim Charles Korngold



Acte de naissance de Michel Korngold

Lorsque la guerre éclate, déjà père de deux enfants, Szulim Charles s'engage dès septembre 1939 au 22^e régiment de marche de volontaires étrangers (22^e RMVE), régiment affilié à la Légion étrangère. Il sera décoré de la médaille militaire et de la Croix de Guerre avec étoile d'argent et citation à l'ordre de la division : « KORNGOLD Szulim, soldat au 22^e RMVE. Le 05/06/1940, au cours d'une attaque exécutée par son unité aux environs de Péronne, a été gravement blessé à son poste de pourvoyeur² ».

1. Voir arrêté du 09/02/1995, JORF n°67 du 19 mars 1995.
<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000354248>



Les médailles de Charles

Hospitalisé à Saint-Quentin puis à Lyon, Szulim Charles est opéré à cinq reprises. Fin 1941 il est libéré comme grand malade. Plus tard, il fait la connaissance de Jean-Baptiste CARRON de Chambéry. Ce dernier lui propose un hébergement et c'est ainsi que les deux familles sont logées aux Marches dans les Abymes. Szulim est naturalisé le 24 mai 1946³. Il décède à Paris le 2 mai 1976. Son épouse, Ruchla Rachel ROZENBERG s'éteint à son tour à Lyon le 8 décembre 1979.

Que sont devenus les enfants ?

Georges KORNGOLD a habité à Levallois-Perret. Il est décédé à Paris le 9 mars 2006.

Suzanne KORNGOLD a résidé à Créteil dans le Val-de-Marne où elle s'est éteinte le 23 mars 2014.

Henri Hubert KORNGOLD, quant à lui, a habité à Paris. Il est décédé le 2 octobre 2023 à Issy-les-Moulineaux et inhumé au cimetière parisien de Bagneux⁴.



*Sépulture
d'Henri Hubert Korngold
Cimetière parisien de Bagneux*

Voyage aux Marches

En 1977, alors que Henri Hubert KORNGOLD et son frère Michel sont de passage en Savoie accompagnés de leurs proches. Ils s'arrêtent aux Marches avec l'intention de revoir la maison qui les a accueillis. Sont présents Ida, l'épouse de Henri Hubert, leurs enfants Stéphane et Carole. Mais aussi Jacqueline, l'épouse de Michel et leurs enfants Sacha, David et Mikael.

Henri Hubert, âgé de huit ans en 1944, pense pouvoir reconnaître le bâtiment 33 ans après en le voyant, mais il ignore la route à suivre pour s'y rendre. Il se dirige à la mairie où il aperçoit un homme sur une échelle dressée contre la façade, Louis DROGUET (1917-1990), secrétaire de mairie.

Une discussion s'ensuit entre les deux hommes.

« Bonjour Monsieur. Savez-vous dans quelle maison était réfugiée une famille juive en 1943-1944 ? ».

« Mais bien sûr ! J'étais facteur à cette époque et je connaissais toutes les maisons et familles. Je peux même vous dire que la mère de famille a accouché d'un garçon dans cette maison en 1944 ».

2. Soldat, artilleur chargé de l'approvisionnement d'une arme à feu en munitions.

3. Voir JO du 26 mai 1946 p 4610

4. Le cimetière parisien de Bagneux s'étale sur 61 hectares pour 83000 concessions.

Michel, 33 ans, acquiesce.

« Le bébé c'est moi ! ».

Les informations communiquées par Louis DROGUET permettent à Henri Hubert et à Michel de retrouver les lieux et de photographier leur famille devant la maison des Abymes. Seule Nathalie, la fille aînée de Henri Hubert et de Ida, n'est pas présente sur la photo.

Le 8 mai 2024, au cours de la cérémonie aux monuments aux morts à Myans, à l'appel de chacun des noms suivants :

Nisla SZPARAK épouse KORNGOLD,
Herschel KORNGOLD,
Lucien VANDENESSE,

le Maire proclame « Mort en déportation ».

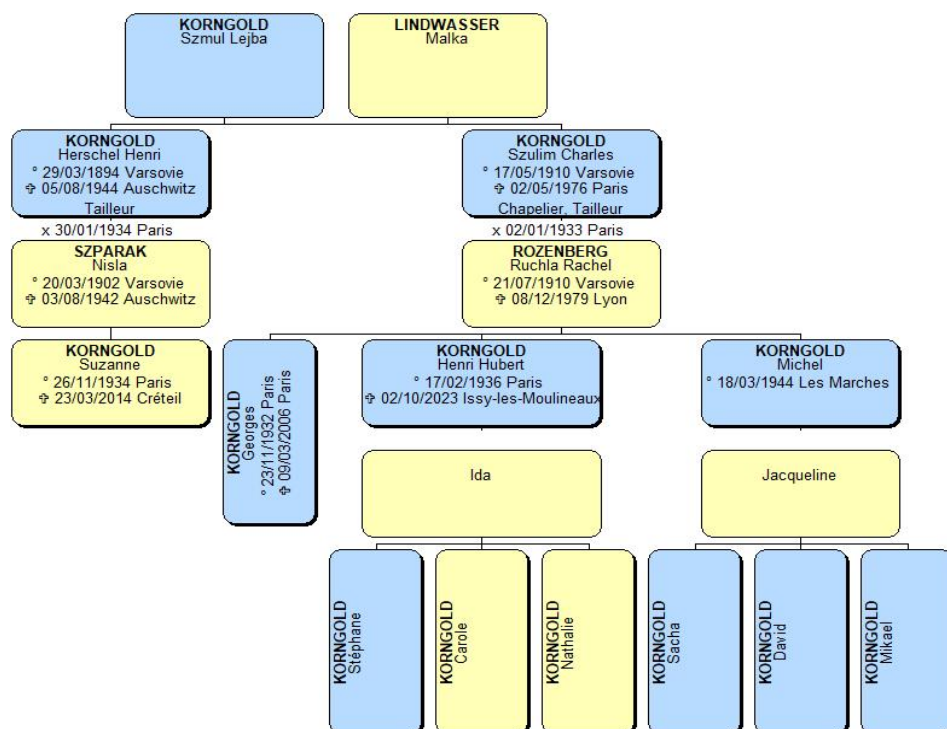
Lucien VANDENESSE, qui est cité, est né à Paris le 29 septembre 1926. Il est décédé le 4 janvier 1944 au camp de Buchenwald 3a (matricule 8369). Une plaque à sa mémoire est déposée sur le caveau familial au cimetière de Myans.



Photo de famille devant la maison en 1977

« Le bourreau tue toujours deux fois, la seconde fois par l'oubli. » (Elie Wiesel)

Maurice BARON
À Myans, le 20 septembre 2024



LE SAVIEZ-VOUS ?

Epice, épicé, épicier ... qu'èsaquo ?

Lors de la Révolution de 1789, une partie de l'aristocratie française émigre à l'étranger, certains dans le duché de Savoie, province du royaume Piémont-Sardaigne. Les rumeurs de l'époque rapportent qu'à la cour de Savoie les mets sont beaucoup plus goûteux qu'à la cour de Versailles grâce aux épices.

Suivons notre route des épices !

En 1140 apparaît le mot *epice* au féminin singulier. Il s'agit d'une substance aromatique ou piquante, d'origine végétale.

A partir de 1170 ce mot devient pluriel et vers 1175 il désigne une drogue médicinale de provenance d'orient.

Aux alentours de 1245 *epice* désigne aussi des friandises sucrées obtenues en faisant confire des fruits avec des aromates.

Vers 1250, le mot dérivé *espicier* signifie celui qui tient un commerce d'épicerie. Le terme de pharmacie *espece* désigne les poudres mélangées. La profession d'épicier requiert alors un apprentissage de 3 ans, doublé de 3 années de compagnonnage pour devenir maître-épicier. On dit à cette époque si « les symptômes persistent consultez votre épicier ».



Marchand d'épices à Nuremberg, manuscrit de 1453, anonyme
(Source : bibliothèque municipale de Nuremberg)

À partir de 1454 voilà que notre route prend un chemin de traverse. Une mauvaise direction ! Ces friandises sont offertes volontairement aux juges après un procès gagné. Converties en argent, elles sont considérées comme un droit et deviennent une taxe due. *Epice* désigne une taxe payable. Quant à *epicer* il prend le sens de fixer les frais d'un procès.

Poursuivons notre voyage en Savoie et arrêtons-nous à Termignon. À l'entrée du village la chapelle Notre-Dame-du-Poivre, ainsi nommée d'après le lieu-dit, ou Notre-Dame-de-la-Visitation⁵, est fondée en 1536.

La paroisse se situe sur la « route des épices » entre Lyon et Milan. Les colporteurs ou contrebandiers faisant commerce d'épices viennent d'Italie par le Mont-Cenis et s'arrêtent à la chapelle pour remercier Notre-Dame de les avoir préservés des attaques de bandits et de loups. Ils demandent protection pour leurs prochaines étapes.

En 1727, cette chapelle devient un sanctuaire à répit. Selon la croyance populaire, le « répit » est chez l'enfant mort-né, un retour temporaire à la vie le temps de lui conférer le baptême avant la mort définitive.

En 1841, la chapelle est restaurée et agrandie.

Nous arrivons au terme de notre escapade, après le tour du mot épice mettons les pieds sous la table pour en apprécier les mets savoyards. Espérons toutefois que la note quant à elle ne sera pas trop épicée !!

Jeannine DUPOUX PEYSSON

Bibliographie :

BROCARD PLAULT (Michèle), *Églises et chapelles en Maurienne*, Ed. Yves Salmon, Loudéac, 1992.

TZORTIS (Stéphan), SÉGUY (Isabelle), « Pratiques funéraires en lien avec les décès des nouveaux nés », *Socio-anthropologie*, n°22, 2008, 75-92.

VAN GENNEP (Arnold), « Patronages, chapelles et oratoires de Hautes-Maurienne », *Revue d'histoire de l'Eglise de France*, année 1939, n°107, p. 161-164.

Dictionnaire historique de la langue française, Le Robert, sous la direction d'Alain Rey, 2010

5. Le vocable de la Visitation est signalé en 1640.

INTERMÈDE PATOISANT

La mèsà d'la plôzha.

La messe de la pluie.

Yètè kôke z-an apré la géra, i shô tè, djè on v'lazho d'la montanya...

C'était quelques années après la guerre, en été, dans un village de la montagne...

A la sortcha d'la mèsà, la Gustina, la Lyontina, la Lusi é la Madô babèlon.

A la sortie de la messe, l'Augustine, la Léontine, la Lucie et la Madeleine bavardent.

« Kinta situachon ! On n-a zhamé vye sè ! Dè s'mannè é dè s'mannè k'o n-a po vye dè plôzha !

« Quelle situation ! On n'a jamais vu ça ! Des semaines et des semaines qu'on n'a pas vu de pluie !

- Na sèch'rèsa dinse ! Ya po d'fè djè lo pro. On n-è è juyè é on n-a po poji monto lè

- Une sécheresse pareille ! Il n'y a pas de foin dans les prés. On est en juillet et on n'a pas pu monter les bétchè a la montanya.

bêtes à la montagne.

- L'bornyô d'la moraya di sim'tchéro è t-a sè.

Le tuyau du mur du cimetière est à sec.

Lé damô, l'fè è prin kmè d'érba dè tépè.

Là-haut, le foin est chétif comme de l'herbe de teppes.*

- Lè bétchè brâmon la fan. L'z'omo son totadé apré ron-no.

- Les bêtes crient la faim. Les hommes sont toujours en train de maugréer.

- On n-è dronme po, tan on n-a d'sousi.

- On n'en dort pas, tellement on a du souci.

- Oua. É Monchi l'Ékro a po l'éro d'volé s'n-okipo.

- Oui. Et Monsieur le Curé n'a pas l'air de vouloir s'en occuper.

A! Yè byè on zhouéno, chô monchi Burète.

Ah ! C'est bien un jeune, ce monsieur Burette.

I sarè byè tè dè dire na mèsà p'fore plouvre !

Il serait bien temps de dire une messe pour faire pleuvoir !

Tou k'on leu r-a aprè, i gran séminéro ?

Qu'est-ce qu'on leur a appris, au grand séminaire ?

- Ta ! Jistamè, i vin fromo la pourta. On vo li parlo.

- Tiens ! Justement, il vient fermer la porte. Nous allons lui parler.

- Monsieur le Curé !

- Oui ?

- Pourriez-vous dire une messe pour faire pleuvoir ? Cela se faisait du temps de notre jeunesse.

- Une messe pour faire pleuvoir ? Monseigneur l'évêque nous a bien mis en garde contre de telles superstitions... Je ne pensais pas que des rites païens existaient encore dans notre paroisse

! Il n'en est pas question ! Au revoir, et bon dimanche, mesdames. »

** Teppe (terme régional): Terre infertile ou friche.*

Noutrè parouachénè réston planto kmè dè pèchô djè l'dézéro.

Nos paroissiennes restent plantées comme des piquets dans le désert.

Poué la Gustina s'bidje.

Puis la Gustine se bouge.

« On vo alo prèyé dèvan la tonba d'noutron vye èkro Orémus.

« On va aller prier devant la tombe de notre vieux curé Orémus.

Sè k'y ètè on sè t-omo ! »

Qu'est-ce que c'était un saint homme ! »

Apré na ptchouta prèyéra, noutrè k'mérè s'kéjon on momè.

Après une petite prière, nos commères se taisent un moment.

« D'é n'idé !

« J'ai une idée !

- Mè avoué, mè avoué !

- Moi aussi, moi aussi !

- Tou k'sè saré la méma ?

- Est-ce que ce serait la même ?

- Yè la méma !

- C'est la même !

- Yè t-on m'roklo !

- « C'est un miracle !

- Chô pore Orémus, yè bin on sè ! Mémo djè la tonba i no konsèye.»

Ce père Orémus, c'est bien un saint ! Même dans sa tombe, il nous conseille. »

D'on n-otro flan, monchi Burète s'de k'l-a éto navouéra déro avoué d'brôvè parouachénè.

D'un autre côté, monsieur Burette se dit qu'il a été un peu dur avec de bonnes paroissiennes.

I sôr d'la sakristi, daryé l'égliza, é sore la pourta.

Il sort de la sacristie, derrière l'église, et ferme la porte à clé.

I sè r'trove no a no avoué lè katrè fènè.

Il se trouve nez à nez avec les quatre femmes.

« Monsieur le Curé ! Nous avons une idée !

Vous connaissez la chapelle du Mollard ? Elle est désaffectée depuis la Révolution, depuis le départ des moines qui l'ont fait construire.

Elle est maintenant privée, mais n'a jamais été désacralisée.

Nous connaissons les prières et le déroulement de la messe pour la pluie.

Nous pouvons organiser cette messe.

- Hum ! Cela ne me semble guère catholique, mais puisqu'il s'agit d'une cérémonie privée qui n'implique pas le diocèse, vous faites ce que vous voulez. Mais je suis bien curieux de voir cela. »

Apré l'gouto d'mizhor, véka noutrè k'mérè k's'è môdon a grantè kanbo a la shapéla, avoué l'parapli d'zo l'bro.

Après le repas de midi, voilà nos commères qui partent à grandes enjambées à la chapelle, avec leur parapluie sous le bras.

L'pōson prèdre la klo tché l'Jozé Shafarou.

Elles passent prendre la clé chez Joseph Shafarou.

L'Jozé, i shante byè é fôr a l'égliza è fajè dè trémôlô kmè on shafarou k'fo « Ou ! Ou ! Ou ! Ou ! Ou ! »

Le Joseph, il chante bien et fort à l'église, en faisant des trémolos comme un hibou qui fait « Hou ! Hou ! Hou ! Hou ! Hou ! »

Yè p'sè k'on l'apèle Shafarou. È fransé, on de : hibou.

C'est pour cela qu'on le surnomme Shafarou. En français, on dit : hibou.

I fô s'dépatché parkè apré i fôdra rev'ni a tè i v'lazho p'lè véprè.

Il faut se dépêcher parce qu'après il faudra revenir à temps au village pour les vêpres.

La Gustina pōse la r'masa, la Lyontina pane la pīsha chi lè statu, la Lusi prè na napa avoué dè

L'Augustine balaie, la Léontine époussette les statues, la Lucie prend une nappe avec des dantèlè é l'étôle chi l'ôtèlo, la Madô bete é alonme dè syérje.

dentelles et l'étale sur l'autel, la Madeleine dispose et allume des cierges.

Poué Monchi l'Ékro è t-ar'vo. I vou po s'è mélo é réste dré i fon d'la shapēla.

Sur ces entrefaites Monsieur le Curé est arrivé. Il ne veut pas s'en mêler et reste debout au fond de la chapelle.

I r'morke ché parapli pozo daryé la pourta.

Il remarque six parapluies posés derrière la porte.

Lè prèyère kmèchon.

Les prières commencent.

È chô tè, on fajéve to sè è latin.

En ce temps, tout se faisait en latin.

La Lyontina résite dè parolè, lè trè z-otrè répéton.

La Léontine récite des paroles, les trois autres répètent.

L'z-on d'z-intonachon bizorè, sè fo kmè na mélopé.

Elles ont des intonations bizarres, cela fait comme une mélodie.

L'José, k'è djè l'kou avoué, a trovo n'èsèsouéro é l'balanse d'zo l'no d'Monchi

Le Joseph, qui est aussi dans le coup, a trouvé un encensoir et le balance sous le nez de Monsieur

l'Ékro k'chè na grousa fatega li tonbo chi l'z-épalè.

le Curé qui sent une grande fatigue lui tomber sur les épaules.

L'è t-oblidja d's'achéto i darnyé ran.

Il est obligé de s'asseoir au dernier rang.

Lè litani dēron.

Les litanies sont interminables.

On drè na sérémoni d'lo z-anchin tè.

On dirait une cérémonie des anciens temps.

Monchi l'Ékro sè sè to t-èdromi.

Monsieur le Curé se sent tout endormi.

I li sèble k'lè prèyère djon : « pl, pl, pl, pl ».

Il lui semble que les prières disent : « pl, pl, pl, pl ».

D'tè z-è tè i sè d'mède sè lè fènè shanton po è patoué :

De temps en temps il se demande si les femmes ne chantent pas en patois :

« Fo p'ché lè nyooooolè ...Baye a bère a l'ooono ...Apourta d'ééééga p'fore kouére lo djôôôô...

« Fais pisser les nuages... Donne à boire à l'âne... Apporte de l'eau pour faire cuire les diots...

Agota to s'k-y-a lénôôôô...

Assèche tout ce qu'il y a là-haut. »

Na, na, yè po p'siblo ! Sé s'pou po !

Non, non, ce n'est pas possible ! Cela ne se peut pas !

L'a lè sarvélè totè goubyè.

Il a le cerveau tout engourdi.

Lè vapèrè divinè k'i l-a nyoflo li on pourto a la tэта.

Les vapeurs divines qu'il a respirées lui sont montées à la tête.

L'a d'z-alusinachon.

Il a des hallucinations.

D'z-anjlô k'sè son dékapo d'lè pinturè di plafon voulon avoué d'botoyon é rèplison

Des angelots qui se sont détachés des peintures du plafond volent avec des gourdes et remplissent

l'bénitché k'èfle p'tchou t-a p'tchou.

le bénitier qui se dilate peu à peu.

La statu d'Sè Fransoué pourte na brinda k'a on gran t-èbotchi a la plasa di

La statue de Saint François porte un bidon à bretelles surmonté d'un grand entonnoir à la place du

kouéklo, pè rékupéro lè gotè.

couvercle, pour récupérer les gouttes.

Sèta Madléna bete dè botè.

Sainte Madeleine enfile des bottes.

Dè mouène bèrchi é pyé nu, avoué dè botolyè a la man, banbannon to t-itor

Des moines à la dentition ébréchée et pieds nus, avec des bouteilles à la main, flânent tout autour

è rigolè dè totè leu dè poryè.

en rigolant de toutes leurs dents gâtées.

Yè n-a preu ! Monchi Burète è n-a trô vye. I fronme lo ji.

C'en est assez ! Monsieur Burette en a trop vu. Il ferme les yeux.

I sè krè d'être èfiziko.

Il croit être envoûté.

D'on kou, na s'kosa l'abade.

Tout à coup, une secousse le fait sursauter.

On kantiko d'na foursa di djoblo èpli l'éro é monte i syélo.

Un cantique d'une force de diable emplit l'air et monte au ciel.

On dré k'i vou lèvo la vouta d'la shapéla pè sôtre.

On dirait qu'il veut soulever la voûte de la chapelle pour sortir.

Yè l'Jozé kè s'è émoutcha.

C'est le Joseph qui a commencé.

L'è monto chi l'kéro, la borba è n-avan.

Il est monté sur le chœur, la barbe en avant.

On vré proféto d'la Bibla k'on vè chi lo vitrô !

Un vrai prophète de la Bible qu'on voit sur les vitraux !

I r'gorde, avoué dè ji dè juj'mè darnyé, Monchi l'Ékro kè s'fo to p'tchou.

Il fixe, avec des yeux de jugement dernier, Monsieur le Curé qui se fait tout petit.

Poué i s'arête as'vito k'i l-a k'mècha.

Puis il s'arrête aussi vite qu'il a commencé.

To l'mondo de : «Amen».

Tout le monde dit : «Amen».

On n-ètè on grou bri djor, yè to néro. La plôzha tonbe a plè siz'lin, l'éga kore chi la

On entend un gros bruit dehors, c'est tout noir. La pluie tombe à pleins seaux, l'eau court sur la rota é gargolye djè lè k'nètè.

route et gargouille dans les les cunettes.

« Monchi l'Ékro, l'chéjémo parapli, i l-è par vo ! »

« Monsieur le Curé, le sixième parapluie, il est pour vous ! »

Éreuzamè, l'Jozé aviève prè la kamyonéta. Lè fènè s'boron d'zô la bacha. L'z-on

Heureusement, Joseph avait pris sa camionnette. Les femmes se serrent sous la bâche. Elles n'ont

po l'éro kontètè.

pas l'air contentes.

Achèto i flan di Jozé, Monchi l'Ékro r'prè sô z-èspri.

Assis à côté de Joseph, Monsieur le Curé reprend ses esprits.

Jozé li de kè, li avoué, i l'avyève navouéra nyoflo la f'myéra d'l'èsèsouéro, k'i s'è pèso

Joseph lui dit que lui aussi, il a un peu respiré la fumée de l'encensoir, qu'il s'est douté

k'djè y'avyève na dôba bizora, k'i sè pasove dè chouzè i fon d'la sôla.

qu'à l'intérieur il y avait une drogue bizarre, qu'il se passait des choses au fond de la salle.

L'kantiko, y'ètè po pè la plôzha, mé lo premi mouéne k's'èton instalo

Le cantique, il n'était pas pour la pluie, mais les premiers moines qui s'étaient installés le

l'shantovon pè fore kori lo démon djor d'leu téré é sôvo l'z-ômè è pardichon.

chantaient pour poursuivre les démons hors de leurs terres et sauver les âmes en perdition.

To l'mondo è t-ar'vo a tè p'lè véprè.

Tout le monde est arrivé à temps pour les vêpres.

L'a plovi grou sè z-aréta pèdè na s'manna.

Il a plu très fort sans interruption pendant une semaine.

S'shô tè, on n-a vye mé dè r'nolyè kè d'tavan.

Cet été là, on a vu plus de grenouilles que de taons.

Na mozha s'è nèya djè on pro inondo.

Une génisse s'est noyée dans un pré inondé.

Kôkon a akuzo la Lyontina dè po avé éto métra d'lé prèyèrè, k'on éto réglo trô fourtè.

Quelqu'un a accusé la Léontine de ne pas avoir maîtrisé les prières, qui ont été réglées trop fortes.

La Lyontina a réponsi k'y'ètè l'Jozé k'avyève to foti d'travéro avoué n-ètarvanchon inkongru.

La Léontine a répondu que c'était le Joseph qui avait tout foutu de travers avec une intervention incongrue.

(L'a d'vokabuléro, la Lyontina !)

(Elle a du vocabulaire, la Léontine !)

On moué d'an on paso. To sè è ple k'n'istouèra k'on s'rakonte, shôkon a sa fason.

Beaucoup d'années ont passé, tout cela n'est plus qu'une histoire qu'on se raconte, chacun à sa manière.

On so k'lè fènè on zhamé volyi répéto a monchi Burète s'kavyéve djè la mèsà

On sait que les femmes n'ont jamais voulu répéter à monsieur Burette ce qu'il y avait dans la messe

d'la plôzha, parkè « D'no zhor y'ètè ple liturjiko ».

de la pluie, parce que « De nos jours ce n'était plus liturgique ».

On n-a r'marko k'l'z-évitovon l'Jozé Shafarou.

On a remarqué qu'elles évitaient le Joseph Shafarou.

Mé lo vye s'rapélon byè k'Monchi l'Ékro Burète, djè sa vya, savyéve b'to d'éga

Mais les vieux se rappellent bien que Monsieur le Curé Burette, dans sa vie, savait mettre de l'eau

djè son vin, k'fajéve po l'tota-ki d'polaya p'la relijon, é ki l-ékitove lo z-avi d'sè parouachénè.

dans son vin, qu'il n'était pas tatillon en matière de religion et qu'il écoutait les avis de ses paroissiennes.

*Texte écrit par le groupe des patoisants de Les Marches
selon les normes de la graphie de Conflans (dont vous trouverez les règles sur le site
http://projetbabel.org/document/savoyard_graphie_conflans.pdf)
Le soulignement indique une accentuation tonique du son (ex. : la mèsà)
L'accent macron indique la prolongation du son (ex : dëron)*

GÉNÉALOGIE - ICONOGRAPHIE

Aux Marches, des fêtes ont jalonné la vie du village en apportant joie et gaieté tout au long de l'année.

LA FRATERNELLE

La Fraternelle, dirigée par Victor Berthollier était composée d'une trentaine de musiciens.

Ces derniers se retrouvaient pour les répétitions dans le local de la pompe (à l'endroit actuel du square Amédée V). A ce sujet, vous pouvez retrouver le témoignage de Raymond Dalaison dans le Bulletin n°8 de « Mémoire et Patrimoine de Les Marches » (paru en novembre 2010).



La Fraternelle en formation



Local de répétition de La Fraternelle

LA FÊTE DES VINS AU LAC DE SAINT- ANDRÉ

Première édition de la fête des vins en 1969.

Seconde édition le 18 juillet 1971.

Défilé de chars, prestations des majorettes de Montmélian.

Une année, nous avons assisté à un défilé inédit : les « majorettes de Curienne », des hommes en petite tenue et aux jambes bien poilues.

Election Miss ABYMES et de Miss APREMONT.

Lors d'une édition, le fromager de Chapareillan entouré de son équipe, dont faisait partie Robert Fournier de Bovet, contrôleur laitier, avait imaginé une animation pour le moins douteuse : « *Une fille prit son bain en petite tenue dans un grand chaudron rempli de petit lait* ». C'était sans doute un pari ...

FÊTONS LA SAVOIE

Samedi 22 et Dimanche 23 août 1998.

Au lac de Saint-André, le 50^e anniversaire des vins de Savoie et le 25^e anniversaire de l'appellation d'origine contrôlée.

Fondation de la confrérie des Gentes Dames et Gentils Hommes de la Savoie.

LE COMITE DES FÊTES

Création le 1^{er} janvier 1955.

Durant plusieurs années au lac de Saint-André de nombreuses manifestations, dont de nombreux bals ont eu lieu.

Concernant les bals, ceux-ci se déroulaient en face de l'île.

Pour chaque bal, une passerelle en bois était installée entre les berges du lac et l'île. Des plateaux en bois, assemblés d'une surface d'environ 200 m², entourés de palissades faisaient office de piste de danse.

Des tables et des chaises attendaient les danseurs qui voulaient déguster une bouteille de blanc ou de mousseux à l'écart de la foule et de la grande buvette.

En effet, d'après les comptes rendus de l'époque, il y avait trois buvettes à la disposition de la foule des grands jours : la grande buvette, la buvette de l'île, et la buvette de la terrasse.

Au carrefour de la route départementale 1090 et la route du lac, une enseigne en bois peinte par François Laydevant annonçait les divers bals. Son coût s'élevait à 4770 francs.

CREDIT AGRICOLE de la Savoie

DIMANCHE 7 AOÛT 1988

FÊTE DU LAC ST-ANDRE SPECTACLE

NAUTIQUE ET AERIEN

**PARACHUTES · ULM · MONTGOLFIERES
CERFS VOLANTS DE COLLECTION - HELICOPTERES**

SUPER COMPETITION D' AQUADEUCHS
(course de 2 cv sur l'eau)

présentation et démonstration de **CHIENS DE TRAINEAUX**

ELECTION DE MISS ST ANDRE
(inscription des candidates chez Milo)



fabrication traditionnelle de tommes de Savoie en public

FETE FORAINE : stands divers , attractions

LE PETIT TRAIN d'ARVILLARD ·

MAJORETTES

REPAS MUSICAL sous chapiteau

-feu d'artifice nautique



ASD
Collection
76 96 15 81

Organisée par l'Amicale des "Canards Sauvages" et la Municipalité



**Le bon sens
près de chez vous**

De grands orchestres sont venus au lac et attiraient les danseurs de toutes les communes voisines. Citons par exemple Robert Trabucco, chanteur accordéoniste et son ensemble musette de renommée nationale et auteur de plusieurs 45 tours.

Programme des manifestations du comité des fêtes au cours de l'année 1956 :

Le 19 janvier, bal dans une salle située dans la maison Arbet, située au-dessus à l'entrée du bourg.

Bal du 24 juin au bord du lac.

Bal du 15 juillet au bord du lac.

Le dimanche 12 Août, fête foraine suivi d'un bal et d'un feu d'artifice.

La fête foraine accueillait plusieurs manèges et stands divers : les chenilles (montagnes russes), les avions, le pouce-pousse (balançoires), les autos tamponneuses, le tourniquet pour les enfants, le tir à la carabine ...

Les feux d'artifices étaient tirés par Louis Droguet, ancien secrétaire de mairie, puis par Edmond Droguet et Pierre Boniface. (En ce temps là, les normes de sécurité étaient très souples !).

Compte rendu des manifestations de l'année 1974 :

Le dimanche 3 mars au soir, les failles au hameau « Le Clos », foule nombreuse autour de l'immense feu de joie, les bugnes et le vin chaud **étaient** servis à l'assistance entre les chants et les danses.

Le 31 mars, repas offert aux personnes âgées de la commune, avec le concours de la municipalité.

Les repas offerts aux anciens ont changé souvent d'appellation, sur des articles de presse l'invitation précisait: « Repas destiné aux vieux travailleurs de la commune ».

Course cycliste « Circuit des vins de Savoie » le 16 mai.

Bal au lac le 7 juillet.

Pour le 14 juillet, un autre bal agrémenté d'un feu d'artifice tiré sur la place du village.

Les bals du 14 juillet étaient organisés pendant quelques années par la FNACA, autour de la ferme Rosset avant sa rénovation.

Le dimanche 15 août, traditionnelle vogue au lac.

Septembre : méchoui géant au bord du lac.

Le comité des fêtes organisait également des séances de cinéma, soit dans la salle de la famille Arbet ; soit à la salle Saint-Maurice, soit au bord du lac où il proposait également des séances en plein air.

Anecdote rapportée par Dany Droguet : le jour de la communion le 23 juin 1957, le curé avait évoqué dans son sermon « comment un bal pouvait se tenir le même jour que cette cérémonie ».

Articles du Dauphiné Libéré

(retranscription)

LES MARCHES - Cinéma

En 1959, il y eut quelques projections de film en plein air par M. Roupioz, projectionniste qui arrivait avec les grosses bobines et bricolait un écran à l'aide d'un grand drap accroché sur le fourgon de M. Janin (M. Janin tenait boucherie dans le bourg).

8 juillet 1960. « La séance de cinéma qui en raison du mauvais temps n'a pu avoir lieu mercredi soir au lac St-André, aura lieu ce soir également au lac à 21h 30. En cas de mauvais temps, la projection aura lieu comme d'habitude à la salle St-Maurice. Au programme « La Guinguette » Nous rappelons qu'il s'agit d'un film conseillé aux adultes. ».

24 avril et 1er mai 1960

LES MARCHES - Séance Théâtrale

« Le comité des fêtes des Marches qui s'occupe si activement de l'aménagement du lac St-André tient aussi à procurer de saines distractions à tous ceux qui restent fidèles à leur village. Son cercle théâtral donnera à la salle St-Maurice une grande représentation mise au point avec un soin extraordinaire, un drame émouvant et passionnant de l'époque héroïque et douloureuse de la résistance : « Au combat des quatre vents ». Séances le dimanche 24 avril à 20h 30 et le 1^{er} mai à 15 heures. ».

12 août 1960

LES MARCHES - Vogue au lac St-André

« Afin de marquer le centenaire, le comité des fêtes des Marches a voulu cette année donner un éclat particulier à la vogue du lac St-André. Ainsi dès samedi 13, l'orchestre Robert Olare animera en soirée un grand bal au bord de l'eau. Ce bal continuera le dimanche 14 en matinée et soirée. Pendant toute la soirée du dimanche on pourra admirer les barques illuminées qui sillonneront le lac, tandis qu'à 23 heures sera tiré en bordure de l'eau, un magnifique feu d'artifice encore plus beau que celui de l'an dernier. Naturellement, pendant ces journées de réjouissances, la fête foraine attirera la foule des amateurs d'attractions. ».

16 janvier 1960

LES MARCHES - La vogue d'hiver

« C'est dimanche 17 janvier qu'aura lieu la vogue d'hiver des Marches. A cette occasion un grand bal se déroulera à l'Auberge du Lac. Un apéritif d'honneur sera servi par le comité des fêtes ».

Le comité des fêtes versait régulièrement des subventions au Sou des écoles, au Foyer des jeunes, pour le banquet des anciens et pour l'arbre de Noël des enfants.

En 1974, Emile Mollard (dit Milo) démissionne après vingt ans passés à la présidence: Edmond Drognet prendra la suite jusqu'en 1976.

La grande période des bals se terminait, pas faute de danseurs, mais à cause de nombreuses bagarres qui dégénéraient.

Jusqu'en 1983, avant la mise en place de la commission municipale, La Classe 50 présidée par Emile Mollard (Milo) organise la St-Vincent sur la place du village.

En 2001, la municipalité relance le comité des fêtes, c'est Max Chabert qui en devient le premier président.

LES FÊTES DES PARACHUTISTES

Elles étaient organisées par le club des parachutistes de Savoie et *l'amicale des Canards Sauvages*, (créée le 07/02/1991) présidée par Emile Mollard (Milo) avec le soutien de la municipalité. Cette manifestation se déroulait le 15 août, suivant la position du jour férié, la fête pouvait durer plusieurs soirées. Une année elle a duré 5 jours, du mercredi soir au dimanche soir. Un feu d'artifice, tiré au-dessus du lac virgule clôturait de grands moments sportifs et de sensations fortes.

Un grand chapiteau s'installait sur la plate-forme à côté du port actuel. Chaque soir des orchestres de renommée (du Sud de la France) faisaient danser et chanter des centaines de personnes.

De grands spectacles, attiraient au fil des années la grande foule le dimanche.

A plusieurs reprises, le célèbre trompettiste Gilles Pelligrini est venu jouer aux Marches.



2 CV sur le lac en 1998

Le 4 août 1991 et en 1998 les Aquadeuchs, des voitures sur l'eau, des 2 Chevaux (2 CV) venues des clubs de la Drôme, de l'Ardèche et de l'Isère ont fait sensation.

Au fil des années ...

- Saut à l'élastique du sommet d'une grue géante,
- Les Vachettes ,
- Démonstration d'haltérophilie par le club de Saint-Baldoph,
- Catch féminin aux seins nus sur un ring installé sur l'eau,
- Cascadeurs automobiles,
- Mini-buggys,
- Promenades à cheval et sorties en calèche,
- Petit train d'Arvillard,
- Défilé de voitures de collection organisé par le garage March'Auto de la zone artisanale,
- Prestations du Rallye Cor de Montmélian,
- Les majorettes de Chapareillan,
- Les Joutes de Givors (Les sauveteurs de Givors) animé par la Barquette de Givors, 5 fois champion de France, 50 jouteurs en tenue accompagnés de leur fanfare. Le matin tout ce petit monde avait défilé dans le bourg,
- Spectacle aérien ULM, sauts en parachute, montgolfières,
- Baptêmes de l'air en hélicoptère,
- Mini-buggys avec Le Savoie Club Modèle Réduit,
- En nocturne, repas dansant sous chapiteau,
- Feu d'artifice nautique offert par la municipalité,
- Sur certaines éditions, participation des Sapeurs-Pompiers (tir à la carabine) et du club Bel Automne,
- Fabrication traditionnelle de la tomme de Savoie par le maître-fromager Juni de Chapareillan.

Après le décès tragique d'Emile Mollard, (23 juin 1930 - 19 juin 1993), l'édition de cette même année fut annulée. Un nouveau bureau s'est constitué en octobre 1993 avec président, Jacques BRAUDEAU.

Vice-Président, Joël PAULETTO, ; Secrétaire, JOSS BONALDI, secrétaire-adjoint, Paul CHABORD. Trésorier, Roger VERDUN, trésorier-adjoint Christian JULLIARD.

Démission collective du bureau de l'amicale le 29 juin 1995, réélection d'un nouveau bureau :

Président René CARREL, vice- présidente Jeanine MOLLARD, secrétaire Paul CHABORD, trésorier Norbert RICHARD.

L'association à été dissout le 18 novembre 1999, les derniers bénéfices ont été répartis entre le Sou des écoles, l'arbre de Noël, et un jeu de maillots pour les jeunes footballeurs avec l'emblème du volatile des canards sauvages, ces sportifs que Milo survolait régulièrement avec son ULM.



*Stèle en mémoire de "Milo" au stade
©Noël Violette 05122007*

LES KERMESSES



Kermesse au château

Pendant plusieurs années les kermesses se sont déroulées sur l'esplanade du château dominant la vallée de l'Isère et en face de la chaîne de Belledonnes. Elles financaient les besoins de la paroisse notamment le remplacement d'un piano et l'achat d'un orgue. Organisée par le comité paroissial (le

prêtre de la paroisse était, alors le curé Martin), de nombreux bénévoles s'activaient autour de cette fête, dont certains n'avaient pas de lien avec la paroisse.

Des chariots rassemblés faisaient office de podium sur lesquels se succédaient des prestations de danses et de chants. Sous les arbres, également de nombreuses animations avec les divers stands, sans oublier la traditionnelle buvette.

Jean Blanc, avant de devenir maire de La Ravoire et sénateur de la Savoie fut d'abord un animateur hors pair. A son répertoire inépuisable : mimes, histoires drôles et sketches attiraient la foule des grands jours.

C'est au début des années 70 que la kermesse, également nommée fête au village, fut transférée dans l'allée des tilleuls qui domine le Grand Verger.

Aujourd'hui, au milieu du pré on devine encore un tumulus, c'est à cet endroit qu'une plate-forme fut réalisée pour recevoir le podium, composé d'un plancher en bois (qui servait également comme piste de danse pour les bals au bord du lac Saint-André) le thème du spectacle était peint sur des panneaux et servaient de décor.

Les dessins, ainsi que la peinture des différents décors se préparaient dans l'entrepôt de Jean-Paul Poncet.

Les mois précédant la fête, plusieurs groupes se retrouvaient à la salle Saint-Maurice pour des répétitions afin de préparer le spectacle du dimanche soir.

Tout commençait le dimanche matin par la messe en l'église paroissiale. À la sortie de la messe, le stand de pâtisserie se tenait dans le garage de la cure, la plupart des gâteaux étaient faits maison.

A 11 heures, ouverture des stands avec le traditionnel apéritif.

Les stands s'installaient sur la partie gauche de l'allée au pied du talus. Au cours des années de nouveaux jeux et animations ont été proposés.

Lors des premières éditions : pêche à la truite dans le grand lavoir dont l'emplacement se situait sur le parking du restaurant et un manège tourniquet avec des balançoires pour les tous petits.

En règle générale, en enfilade, et suivant les années on retrouvait le tir à la carabine, vente de lingerie, le chamboule tout, le stand de maquillage, les fléchettes, le « lapinodrome », la grande roue, la vente de glaces, les frites, les diots, la buvette, le coin repas, le casse bouteilles.

Tout au long de l'après-midi s'enchaînaient suivant les éditions, des groupes folkloriques, des écoles de danse, les pompiers d'Aussois, un bal folk, le twirling bâton de Montmélian, des sketches, des danses, des chants, des fanfares, des cliques ...

Entre deux prestations, l'animateur Gilbert Grelin poussait la chansonnette ou racontait une histoire.

En début de soirée, un repas rassemblait environ 150 convives. Avant le spectacle, avait lieu le grand tirage de la tombola, chaque carnet acheté donnait le droit à un lot de consolation.

Le spectacle commençait dès la nuit tombée avec des représentations et des thèmes différents chaque année :

- Extrait des bandes dessinées adaptées,
- L'éboulement du Mont Granier,

LES MARCHES

Dimanche 10 juillet 1994

Fête au Village

Ouverture à 11 heures

Jeux ★ Stands

19 h 30 : Repas chauds

Soirée :

Spectacle de variétés

avec la participation du

**GROUPE FOLKLORIQUE HONGROIS
DE MADOCSA**



Buvette / Buffet

affiche offerte par: _____



CUVERIE

MATÉRIEL ET FOURNITURES VINICOLES

Z.A. PLAN CUMIN - LES MARCHES

73800 MONTMÉLIAN

- La publicité à la télévision,
- Les hommes préhistoriques,
- Le rattachement de la Savoie à la France,
- De la création du bourg au rattachement de la Savoie à la France,
- Fantaisies aménagées,
- Ronde des 4 saisons,
- Des acteurs locaux et des bénévoles de 7 à 77 ans répétaient et préparaient pendant plusieurs mois cette fête.
- Ecole de danse avec Maria Sevilla,
- Ecole de danse Elégance Pastel,
- Bal folk,
- Groupes folkloriques régionaux et internationaux (Festival international de Chambéry).

LES COURSES CYCLISTES AU LAC

C'était le temps où le cyclisme sur route était le sport par excellence, le VTT, le bi-cross n'existaient pas. De mars à octobre, de nombreuses courses s'organisaient dans la combe de Savoie : critériums, courses en ligne, de côte, contre la montre.

La Petite Reine aux Marches

Pendant plusieurs décennies, le cyclisme était la principale discipline sportive se déroulant dans notre commune.

Notre commune s'est fait connaître bien sûr par ses vins, mais également par un sport, le cyclisme. Relayé par de nombreux reportages que ce soit par la presse locale, nationale, les radios, et la télévision, sans oublier la présence de grands champions. Par ces lignes nous ne citerons que quelques dates et courses.

Gilbert Perrier, président de l'USCC Chambéry était la cheville ouvrière de toutes ces courses cyclistes organisées sur la commune. Et, un cycliste marcheru se distinguait au cours de ces courses en la personne de Michel Lombard.

En 1983 le 3 juin, le grand prix cycliste des vins de Savoie a eu l'honneur d'accueillir Henri ANGLADE, un grand champion surnommé Napoléon. À son palmarès : Champion de France en 1959 et en 1965. Deuxième au Tour de France de 1959.

Le 16 juin 1985, Grand prix cycliste des Vins de Savoie organisé par l'Union Cycliste Chambérienne.

Une semaine après le 23 Juin 1985 était organisé le championnat de France Cyclo Sportifs.

La Fédération Française Sportive et Gymnique du Travail (F.S.G T) avait confié au comité départemental de la SAVOIE le soin d'organiser ces championnats et c'est dans notre commune, sur les berges de notre lac, que leur choix s'est porté.

C'est ainsi que le 22 juin 1985, environ 2000 cyclistes et leur famille venus de toute la France, représentant les différents comités régionaux ont découvert durant deux jours notre beau vignoble.

Le 8 juin 1986 se déroulaient les championnats Dauphiné-Savoie Féminines et Seniors dont l'organisation était confiée à l'Union Cycliste Chambérienne.

On peut évoquer des exploits réalisés par un cycliste Jean-Paul Tétu marié avec Nicole Perceval.

En 1986, Jean -Paul TETU choisit notre commune pour battre deux records : réaliser un maximum de km en vélo en 24 heures et en 48 heures, à deux mois d'intervalle. Ces deux tentatives soutenues par des artisans, des commerçants locaux et les encouragements d'un public omni-présent tout au long du parcours ont aidé Jean-Paul à concrétiser ces deux records.

En 1987, Jean-Paul TETU fidèle à notre commune établit les 26, 27 et 28 juin un nouveau record. Cette fois-ci, il s'agissait de parcourir un maximum de km en 50 heures : record 50 heures non-stop en vélo.

Nombre de kilomètres du tour : 14 km 900,

Nombre de tours effectués : 80 tours+ 900m,

Kilométrage effectué : 1 114 km 210,

Temps d'arrêts : 3 h 14 mn 30 s,

Temps sur le vélo : 46 h 45 mn 30 s,

Moyenne ; 23 km /heure.

1 114,210 km en 50 heures : pari réussi par Jean-Paul Tétu !

Saint-André-Les Marches. — Commencée sous de mauvais auspices, le départ étant retardé de 15 mn pour des raisons météorologiques, la performance de Jean-Paul Tétu s'est achevée en apothéose.

En 50 heures, il a parcouru



Après l'arrivée, il récupère.

1 114,210 km, soit une moyenne de 22,284 km. Il s'est arrêté durant 3 heures 14 minutes et 30 secondes, ce qui donne une moyenne de 27,429 en temps de course. Quand on sait qu'il a bouclé 79 fois le tour du lac Saint-André (14,090 km le tour), plus 900 mètres, nous ne pouvons être qu'admiratifs devant cet exploit. Et encore plus étonnés d'apprendre qu'il n'a crevé qu'une seule fois à 10 minutes de

l'arrivée ! Les deux derniers tours ont été bouclés en 27' et 29'40'' après 1 080 km de course, il fallait le faire. Mais tout ne fut pas simple.

Pour Jean-Paul, le plus dur restera dans sa mémoire, la nuit du vendredi à samedi : « Ce fut terrible » déclara-t-il à son ami Gilbert Giroud. Mais jamais l'envie d'abandonner ne lui traversa l'esprit. Il faut dire qu'il possède une volonté hors du commun qui lui permet de réaliser ces prouesses. Et puis, il avait autour de lui un environnement de qualité : sa famille tout d'abord, le



J.-P. Tétu devant un nombreux public en termine.

président Bernard Viard de l'Etoile cycliste de Saint-Pierre-d'Albigny, club auquel appartient Jean-Paul, et tous les nombreux sponsors qui par leur aide ont contribué à la réussite de cet exploit. Exploit que vinrent sur place saluer le député Barnier, président du conseil général, le sénateur Blanc ou encore M. Rinchet, conseiller régional, et M. Perrier, président de l'Entente cycliste Chambéry - La Motte.

Le dernier arrêt, Jean-Paul l'a effectué à 7 h 14. Il s'est chargé

des « vapeurs de la nuit », restauré et est remonté en selle à 7 h 41 pour en redescendre à 16 h 15 ! Il n'a pas goûté au délice du champagne de la victoire car ne buvant jamais d'alcool. En 50 heures il n'a engurgité que du liquide : thé, jus de fruit, soupes. 45 kg de fruits ont été mixés et environ 50 litres d'eau ont été bus.

Jean-Paul, qui s'est préparé durant de longs mois pour ces 50 heures, a démontré qu'il est l'homme des exploits les plus insensés pour le commun des mortels mais très réalisables pour un sportif de haut niveau. Sa prochaine sortie : le 2 août pour graver 12 fois le col du Frêne ne manquera pas d'intérêt.

Michel COUTIN.

L'ETOILE CYCLISTE DE SAINT-PIERRE-D'ALBIGNY
est patronnée par : **DAVID-NETTOYAGE,**
SAMPA-HÉLIOS, RODIER ELLE & LUI
d'Aix en Savoie et **FINK-SPORTS**

Le 5 juillet 1987, l'Entente Cycliste Chambéry-La Motte Servolex organisait le 15^e Grand Prix des Vins de Savoie. Épreuve nationale 1^{re} et 2^e catégorie. Tout cela dans une ambiance musicale souvent assurée par l'accordéoniste Bernard MARLY.

Le 15 août 1987, l'Entente Cycliste de Saint-Pierre d'Albigny mettait sur pied le 1^{er} Grand Prix des Abymes (F.S.G.T) avec l'appui des communes de Les Marches et de Chapareillan. Un circuit comprenant la difficile côte de La Pallud, deux courses étaient inscrites au programme (coureurs classés par catégorie).

Un magnifique challenge offert par Michel LOMBARD, ancien coureur et grand animateur de cette journée, revenait au club de l'Equipeement (Club le mieux classé sur quatre coureurs).

Le 9 juillet 1989, Grand prix cycliste organisé par l'E.C.C.M.S, Entente cycliste Chambéry-La Motte Servolex.

17^e Grand prix des vins de Savoie : épreuve nationale 1^{re} et 2^e catégorie, richement dotée par tous les vignerons du département.

Le parcours était sélectif, d'environ 12 km, départ du lac avec la principale difficulté la côte de St -André, puis direction APREMONT, MYANS et retour au lac par les ABYMES.

Chaque année, le président Gilbert Perrier et son équipe ne ménageaient pas leurs efforts pour rassembler un peloton de qualité, des coureurs venant de nombreuses régions. Pour chaque édition des primes et des coupes étaient remises aux coureurs les plus méritants, dont celle de la municipalité offerte au vainqueur.

Sur la commune c'était aussi en octobre : *Le Gentleman des vendanges* (avec 2 coureurs). En passant par les communes d'APREMONT, de ST BALDOPH, les chevaliers tireurs, MYANS, le lac de St-André.

Avant de ranger les vélos au garage les fanas de la Petite Reine dévoraient les derniers kilomètres dans *les Gentlemen*. Un contre la montre sur un parcours vallonné de 14 km avec la redoutable côte de St-André comme juge de paix, départ et arrivée sur la place à St-André devant les établissements PERRIER.

Cet âge d'or des courses cyclistes amateurs est désormais révolu.

En 1994, l'entreprise KONIG basée dans notre zone artisanale en la personne de Robert MOUZON devient le sponsor de la 4^e équipe cycliste professionnelle française CHAZAL- MBK- KONIG.

En 1996, quatre des plus grandes épreuves cyclistes françaises ont traversées notre commune.

- 3 juin : 1^{re} étape du Dauphiné Libéré Megève-L'Isle d'Abeau.

- 30 Juin : La SAVOYARDE, départ et arrivée à Chambéry.

- 6 juillet : 7^e étape du Tour de France Chambéry-Les Arcs.

- 12 septembre : 9^e étape du Tour de l'Avenir Chapareillan-St Martin de Belleville.

2010 : passage du Tour de France sur la commune : St-André, le Lac, route du Grésivaudan, la Douane, au cours de l'étape Chambéry-Gap, (passage devant le lac).

2023 : Départ de la 7^e étape du Critérium du Dauphiné Libéré au lac de St-André.

OFFICIALISATION DU JUMELAGE AVEC L'ÉCOSSE

Le 29 septembre 2002, un serment de jumelage était signé à la mairie des Marches par les représentants des deux communautés (Les Marches en Savoie et Stepps en Ecosse) depuis l'idée d'un jumelage en 1995. La population de notre commune était présente. Le Comité de Jumelage a remercié tous les habitants de Les Marches qui ont contribué à ce beau moment. C'est avec plaisir que nous avons fêté le 20^e anniversaire, très heureux de continuer ce lien entre nos deux communautés.



2002, officialisation du jumelage - Salle Saint-Maurice



2002, officialisation du jumelage - Salle Montgrabelle

Que de beaux souvenirs pour nos anciens !

Quel plaisir de voir le partage joyeux et l'entraide pour nommer les personnes sur les photographies lors de l'exposition des Journées du Patrimoine à la salle Saint-Maurice le 22 septembre dernier.

Nous avons ici un aperçu de ces nombreuses fêtes et vous avez peut-être encore des photos, des documents et des témoignages à nous transmettre. N'hésitez pas ; nous serons à votre écoute et seront contents de votre participation.

Marie-Odile LAURENT/Serge JOLY
pour les groupes Généalogie et Iconographie

Sources :

- photographies et témoignages des familles de Les Marches
- anciennes parutions du Dauphiné Libéré
- anciennes parutions des bulletins municipaux
- documents personnels de Serge Joly

VIE ASSOCIATIVE 2024

RETOUR SUR LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2024

Les travaux de « Mémoire et Patrimoine des Marches » en 2024, ce sont les rencontres hebdomadaires des groupes Généalogie et Patois. En découlent l'exposition sur les fêtes et kermesses du village, présentée à l'occasion des JEP, le lexique patois en phase finale de rédaction ainsi que les travaux de recherche du présent *Bulletin*. L'association a participé au Forum des Associations et aux diverses rencontres avec ses partenaires institutionnels, culturels ou touristiques. Ce sont également des animations, sorties culturelles ouvertes à tous.



Réunion bimestrielle de l'association à l'Espace Bellegarde : les réunions de travail sont ouvertes à tous les adhérents.



Après l'effort, le réconfort : verre de l'amitié partagé « Au Marcheru » (mars 2024).



Repas des adhérents improvisé après l'installation de l'exposition « Les Marches en fêtes » (JEP, septembre 2024).



Assemblée générale

L'AG de l'association s'est tenue le 16 février à la salle Saint-Maurice. Au 31 décembre 2023, l'association comptait 70 adhérents.

38 adhérents, présents ou représentés, ont assisté à l'AG. Le bureau a présenté le rapport d'activité et le compte de résultat de l'année écoulée que l'assemblée a validé. De nouveaux projets ont été fixés pour l'année 2024 qui s'annonçait, dès le premier trimestre, très animée ...



Bal folk

Ce fut une première : l'association a organisé un après-midi dansant en invitant le groupe « Géométrie variable » et la population à danser et à déguster crêpes et gâteaux. La bonne humeur et l'ambiance « bal folk » étaient au rendez-vous ce 6 avril à la salle Montgrabelle.

Il y avait 40 danseurs de valse, scottich, polka, mazurka et bourrée auvergnate. Les plus courageux ont terminé par une « danse de l'ours » qui a fait tremblé le plancher. Un grand merci aux bénévoles qui étaient aux petits soins des invités !



Sortie culturelle à Morges, Suisse

Les adhérents de « Mémoire et Patrimoine » se sont rendus le 13 avril à Morges. Située sur la rive nord du Léman, c'est une ville neuve médiévale fortifiée, comme Les Marches. Lors d'une visite guidée de 2 heures, le groupe a pu découvrir la trame urbaine, l'architecture et l'évolution de la ville depuis sa fondation en 1286 à nos jours.

Ce fut une journée fort agréable, propice aux découvertes et égayée par les milliers de tulipes mises à l'honneur dans le parc municipal.



Conférence « Savoie, 1944-1945 : une longue libération »

Samedi 28 juin, l'association accueillait Laurent Demouzon à l'occasion de la sortie de son nouvel ouvrage sur la période de la Libération de la Savoie. Le public a suivi avec intérêt manifeste les détails de l'exposé. Un exemplaire du livre a été acquis pour la bibliothèque associative.



Croc'patrimoine

Pour cette 4^e édition, 5 participants ont bravé le mauvais temps du 6 juillet et se sont retrouvés à l'entrée du bourg médiéval pour « croquer le patrimoine » en compagnie de la dessinatrice Margot Nicoud. Aux Marches, nous avons un patrimoine architectural vulnérable, mal protégé, mais qui est toujours là pour témoigner des temps passés.



Journées européennes du Patrimoine

Dimanche 22 septembre, l'association a offert au public une exposition sur les fêtes anciennes du village à la salle Saint-Maurice (70 entrées) et une visite guidée du bourg des Marches, suivie par 30 personnes.

Un événement réussi grâce à la mobilisation des bénévoles !



Morges



Journées européennes du Patrimoine

Merci à toutes et à tous pour votre engagement et votre soutien !

**Prochain rendez-vous :
7 février à 18h30 à la salle Saint-Maurice, Les Marches**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2025

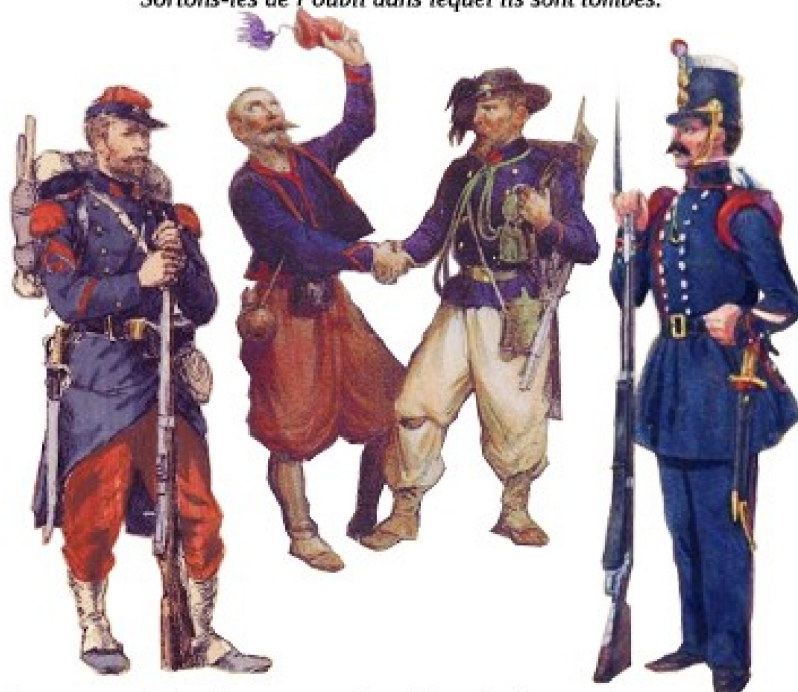
SOUSCRIPTION 2024



Souscription

*Votre aide a déjà permis de rendre hommage
aux 27 soldats tombés lors des guerres de la Révolution et de l'Empire.*

*Aujourd'hui, grâce à votre générosité, rejoignez le projet
d'honorer le souvenir des 9 combattants de notre village tombés lors
des guerres d'indépendance italienne, de Crimée et celle de 1870.
Sortons-les de l'oubli dans lequel ils sont tombés.*



*Parce que ces 9 combattants ont donné leur vie, donnons leur notre respect.
Chaque soutien, même le plus petit,
permettra de financer la plaque qui leur rendra la juste place
qu'ils méritent auprès du monument de tous les Morts de notre communauté.
Merci à eux, merci à vous.*



- Par chèque ou en espèces, contacter le président par mail ou par téléphone
06 88 72 87 77. - memoire.patrimoine@gmail.com

- Sur la plateforme sécurisée Helloasso jusqu'en 31 décembre 2024.
Lien : <https://www.helloasso.com/associations/memoire-et-patrimoine-de-les-marches/formulaires/1>

- Ou scanner le QRcode